



aktuell

Monatszeitschrift des OGB-L - März 2006 - N° 3



Emplois en péril
Solidarité



30 AVRIL: ROCKHAL
1er MAI: ABBAYE DE NEUMÜNSTER

Fête du Travail et des Cultures
(Dossier page 19)

Sommaire

Inhalt

4



Editorial

Es geht um die Zukunft des Sozialmodells
Luxemburg

8



Tour de Solidarité

Carnet de bord ...

12



Télétravail

Signature d'une convention entre l'UEL
et les syndicats

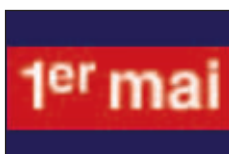
15



Projet de loi relatif aux OPA

Protection déficiente contre les OPA hostiles

19



DOSSIER :

Fête du Travail et des Cultures

Une fête du 1^{er} mai, nouvelle formule

35



Bolkestein sans fin !

Les syndicats mettent en garde
la Commission européenne

37



Du nouveau dans les entreprises

(e. a. transport, sécurité privée, commerce, banques ...)

41



Frontaliers français

Formulaire "E 301", l'OGB♦L entendu

FRÉIJOER 2006

KOMESCH
ZUGVULLE
SINN DAT

NEE, DAT
SINN D'AARBECHTER
DEI IWWERALL
ERAUSFLEIEN

ARCELOR ODER
MITTAL, SECHER
ASS SECHER!

STANDUERT
LËTZEBUERG
AARBECHTS
PLAAZEN

OB ALS ROCKCONCERT
DEN 30. ABRÉLLAN DER ROCKHALLE

ODER ALS FAMILJEFEIER
DEN 1. MEE AN DER
NEIMÜNSTERABTEI...

EIS NEI 1. MEE
FEIER DÄRFT DIR
NET VERPASSEN!

ACUNEIDER

Es geht um die Zukunft des Sozialmodells Luxemburg

In den letzten Wochen hat sich die sozialpolitische Lage in Luxemburg mit den Massenentlassungen und Schließungen bei Villeroy & Boch, bei der TDK und der WSA zugespitzt. Die Ursachen für diese Entwicklungen sind politischer Natur wie bei der WSA, sie haben mit strategischen Entscheidungen auf Konzernebene wie der TDK oder mit der Globalisierung der Wirtschaft zu tun wie bei Villeroy & Boch.

Mit mangelnder Flexibilität, mit zu hohen Löhnen haben diese Entwicklungen nichts zu tun, sie haben aber viel mit der weltweiten Globalisierungspolitik zu tun. Wann ändern die politisch Verantwortlichen in der europäischen Union, in den Ländern der Union endlich ihre Politik, wann sagen sie endlich nein zu dieser Globalisierungspolitik, die keine Rücksicht auf soziale und umweltpolitische Überlegungen nimmt, die alles den kurzfristigen Interessen des Finanzkapitals unterwirft. Wann setzt sich die europäische Union in der Welthandelsorganisation endlich massiv und deutlich für eine soziale Regulierung des Welthandels ein, für Maßnahmen, die der kurzfristigen Finanzspekulation Grenzen setzt und Aktionärsinteressen den Allgemeininteressen unterwirft?

Stattdessen müssen sich Arbeitnehmer, die nicht wie Spitzenmanager und Spitzenpolitiker über vielfache materielle Absicherungen verfügen, Vorwürfe anhören, sie wären nicht flexibel und nicht billig genug. Stattdessen erleben wir, dass die Massenentlassungen seitens verschiedener Patronatskreise benutzt werden, um zum Generalangriff auf die Löhne, den Preisindex, das Arbeitsrecht und die Pensionen zu blasen.

Der OGB♦L ist gegen einen nationalen Lohnpakt

Die Entwicklung der Löhne in Luxemburg ist wirtschaftlich mehr als vertretbar, sie ist auf keinen Fall Schuld an einer Preisentwicklung, die durch externe Faktoren wie

die Entwicklung der Erdölpreise und durch politische Entscheidungen, wie im öffentlichen Transport, bei den Ausgaben für die Gesundheitsversorgung, bei den Ausgaben für die Kinderversorgung, den kommunalen Taxen hervorgerufen wird. Die Lohnentwicklung in Luxemburg orientiert sich an der Produktivitätsentwicklung. Insgesamt liegt sie unter der Produktivitätsentwicklung. In diesem Zusammenhang unterstreicht der OGB♦L, dass eine negative Lohnpolitik, dass Nullrunden wirtschaftlich kontraproduktiv sind, weil sie das Vertrauen der Menschen in die wirtschaftliche Entwicklung untergraben und deflationistisch wirken, d.h. eine Spirale nach unten in Gang setzen. Dies gilt sowohl für den privaten, als auch für den öffentlichen Sektor. Deshalb lehnt der OGB♦L auch einen nationalen Lohnpakt ab. Die Lohnpolitik der OGB♦L-Syndikate in den verschiedenen Wirtschaftsbereichen orientiert sich an der konkreten Situation der Betriebe und der Sektoren und an der wirtschaftlichen Produktivitätsentwicklung. Daraus ergibt sich für uns das Prinzip der kontinuierlichen Tarifpolitik. Leider sind aber nicht alle Arbeitnehmer in Luxemburg kollektivvertraglich abgesichert. Für viele Arbeitnehmer ist der Erhalt ihrer Kaufkraft eng mit der Lohnindexierung verbunden. Der gesetzliche Mindestlohn und seine regelmäßige Anpassung an die durchschnittliche Lohnentwicklung spielen auch eine wichtige Rolle. Deshalb verteidigt der OGB♦L den Mindestlohn und seine regelmäßige Anpassung an die allgemeine Lohnentwicklung. Deshalb verteidigt der OGB♦L den Index, lehnt Eingriffe in den Warenkorb, die Bemessungsgrundlage für den Preisindex, ab und wehrt sich auch gegen Begrenzungen des Indexmechanismus. Denn diejenigen, die maximale Indexranchen fordern, wollen ja nicht mehr soziale Gerechtigkeit, im Gegenteil, sie wollen Lohnabbau und deshalb fordern sie auch konsequent Begrenzungen ab 1,2 oder 1,5 Mal dem Mindestlohn.



Jean-Claude Reding
Präsident

Keine strukturellen Einschnitte in unser soziales Netz

In den laufenden Tripartite-Diskussionen wehrt sich der OGB♦L gegen eine Politik, die eine Haushaltssanierung durch strukturelle, d.h. dauerhafte Maßnahmen auf Kosten der sozialen Absicherung der aktiven und pensionierten Arbeitnehmer durchsetzen will. Das Haushaltsdefizit kann natürlich nicht dauerhaft sein. Wenn die Ursachen des Haushaltsdefizits aber nicht bloß konjunktureller Natur sind, dann bedeutet das, dass es nicht genügt bei der Investitionspolitik eine Bremse einzulegen und diese an der wirtschaftlichen Entwicklung zu orientieren, sondern dass es gilt die Finanz- und die Haushaltspolitik des Staates sowohl auf der Einnahmen- als auch auf der Ausgabenseite besser in den Griff zu bekommen. Der OGB♦L wehrt sich aber dagegen, dass die Sanierung des Staatshaushalts über den Rückzug des Staates aus der sozialen Sicherheit, den Griff in die Pensionskassen, die Mehrbelastung für die Kranken und durch verminderte Absicherung für Arbeitslose geschehen soll. Der OGB♦L ist bereit über zeitlich begrenzte Maßnahmen, über sozialgerechte neue Einnahmequellen zu verhandeln, wenn denn keine strukturellen Einschnitte in unser soziales Netz zur Debatte stehen. Soziale Gerechtigkeit bezieht sich dabei nicht nur auf die Arbeitnehmer, sondern auch auf die Arbeitgeber, die auch ihren Teil leisten müssen.

Darüber hinaus gilt es auch innovativ vorzugehen, ein modernes, allgemeines Arbeitnehmerstatut für Arbeiter und Privatbeamten zu schaffen. Dies würde Synergien in den Krankenkassen ermöglichen, dies würde es erlauben überholte Statusunterschiede zu überwinden. Dies könnte es auch im Bereich der Berufsorientierung und der Berufsausbildung erlauben neue Wege zu gehen. Dies könnte im Verbund mit neuen Finanzierungsmodalitäten (Abschaffung der Beitragsbemessungsgrenzen, Schaffung von Sondersteuern auf Alkohol und Tabak) erlauben, die

Beiträge auf den Löhnen und Pensionen für die Krankenkassen zu senken. Dies hätte auch positive Auswirkungen auf die Beschäftigungspolitik.

In diesem Bereich müssen sowieso dringend innovative Reformen durchgeführt werden, die es erlauben würden, den Arbeitnehmern neue Sicherheiten in einer betrieblichen Umwelt zu geben, die immer stärker von Restrukturierungen geprägt ist. Wir brauchen ein Konzept für eine moderne Industriepolitik, die sich nicht bloß auf Prospektion ausrichtet, sondern auch Aus- und Weiterbildung, sowie Forschung und Entwicklung einbezieht, die auf den Sozialdialog im Sektor und in den Betrieben setzt. Überhaupt gilt es den betrieblichen und sektoralen Sozialdialog durch moderne Mitbestimmungsgesetze zu verbessern.

Darüber hinaus müssen die wirtschaftspolitischen Chancen im Bereich der Umwelttechnologien und der Energiepolitik sowie die Chancen, die die Großregion bietet durch eine konsequente, offensive Politik, die auf Kooperation setzt, genutzt werden. Um diese Achsen kann ein Reformpaket geschnürt werden, das zukunftsorientiert und gleichzeitig sozialgerecht ist und das ohne Einschnitte in unser Sozialsystem den Staatshaushalt in Ordnung bringt.

Die Alternative wäre der Bruch des Sozialmodells Luxemburg.

Il y va du modèle social luxembourgeois

Dans les semaines passées, la situation sociopolitique au Luxembourg s'est aggravée suite aux licenciements économiques et aux fermetures chez Villeroy & Boch, TDK et la WSA. Les raisons de ces évolutions sont de nature politique comme c'est le cas chez la WSA, elles découlent de décisions stratégiques des directions de groupes comme pour TDK ou bien elles sont tributaires de la globalisation de l'économie comme pour Villeroy & Boch.

Ces évolutions n'ont rien à faire avec un soi-disant manque de flexibilité ou avec des salaires trop élevés; elles relèvent de la politique mondiale de globalisation. Quand est-ce que les responsables politiques de l'Union européenne, les dirigeants des pays membres de l'Union européenne vont-ils enfin changer de politique, quand diront-ils Non à cette politique de globalisation qui ne tient pas compte de considérations d'ordre social et écologique et qui obéit à la seule loi des intérêts immédiats du capital de la finance ? Quand est-ce que l'Union européenne s'engagera-t-elle enfin massivement et clairement pour une régulation sociale du commerce mondial au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce, pour des mesures assignant des limites à la spéculation financière qui met les intérêts des actionnaires au-dessus de l'intérêt général ?

Au lieu de cela, les salariés, qui contrairement aux grands patrons et aux politiciens ne profitent pas d'aussi nombreuses protections, se font reprocher de ne pas être assez flexibles et de coûter trop cher. Au lieu de cela, nous constatons que les licenciements collectifs servent de prétexte à certains patrons pour passer à une attaque frontale contre les salaires, l'indexation des prix, le droit du travail et les pensions.

L'OGB♦L s'oppose à un pacte salarial national

L'évolution des salaires au Luxembourg est plus que justifiable du point de vue économique, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'évolution des prix qui elle dépend de facteurs externes, telles que l'évolution du prix du pétrole ou de décisions politiques par exemple en matière de transports publics, de dépenses pour la santé, ou de garde des enfants, voire de taxes communales. L'évolution des salaires au Luxembourg s'oriente à la l'évolution de la productivité. En somme, celle-ci se situe au-dessous de l'évolution de la productivité. Dans ce contexte, l'OGB♦L souligne qu'une politique salariale négative, qu'un gel des salaires sont des mesures économiquement contreproductives du fait qu'elles minent la confiance des gens dans l'évolution économique et qu'elles entraînent des effets déflationnistes, c.à.d. elles actionnent une spirale vers le bas. Ceci est le cas aussi bien pour le secteur privé que pour le secteur public. Voilà pourquoi l'OGB♦L refuse un pacte salarial national. La politique tarifaire des syndicats professionnels de l'OGB♦L dans les différents secteurs économiques s'oriente à la situation des entreprises et des secteurs et à l'évolution de la productivité économique. C'est de là que découle le principe de la politique tarifaire continue. Malheureusement, tous les salariés au Luxembourg ne sont pas protégés par des conventions collectives de travail. Pour bon nombre de salariés, le maintien de leur pouvoir d'achat est étroitement lié à l'indexation des salaires. Le salaire social minimum légal et son adaptation régulière à l'évolution moyenne des salaires jouent également un rôle important. Dans cet ordre d'idées, l'OGB♦L défend le salaire social minimum et son adaptation régulière à l'évolution générale des salaires. Voilà pourquoi l'OGB♦L défend l'indexation des salaires, refuse des changements dans le panier de la ménagère, l'outil de mesure pour l'indexation des prix, et



Jean-Claude Reding
président

refuse également la limitation du mécanisme d'indexation. Car ceux qui revendiquent des tranches d'indexation maximales, ne le font pas dans un souci d'équité sociale, bien au contraire, ils recherchent une réduction des salaires et c'est dans ce sens qu'ils exigent conséquemment des limitations à partir de 1,2 ou 1,5 fois le salaire social minimum.

Pas de coupes structurelles dans le filet social

Dans les actuelles discussions de la Tripartite, l'OGB♦L s'oppose à une politique qui veut assainir le budget de l'Etat par l'introduction de mesures structurelles, c.à.d. des mesures durables qui vont aux dépens de la protection sociale des salariés actifs et retraités. Le déficit budgétaire ne peut naturellement perdurer. Si les causes du déficit budgétaire n'étaient pas uniquement d'ordre conjoncturel, cela signifierait qu'il ne suffirait pas de freiner la politique d'investissement et d'adapter celle-ci à l'évolution économique, mais qu'il faudrait mieux gérer la politique budgétaire de l'Etat aussi bien du point de vue recettes que dépenses. L'OGB♦L s'oppose à ce que l'assainissement du budget de l'Etat se fasse par le retrait de l'Etat de la sécurité sociale, la ponction des caisses de pensions, la participation accrue pour les malades et par une diminution de la protection des chômeurs. L'OGB♦L est prêt à discuter de mesures limitées dans le temps, de nouvelles sources de revenu socialement équitables, si l'on ne met pas au centre des débats d'éventuelles coupes structurelles dans notre filet social. Et puis, l'équité sociale ne se limite pas aux seuls salariés, mais elle s'étend également aux patrons, qui doivent y mettre leur part.

En plus, il s'agit de procéder de façon innovatrice, de créer un statut moderne et unique pour les ouvriers et les employés privés. Ceci engendrerait des synergies dans le domaine des caisses de maladie, ceci permettrait

de franchir les différences obsolètes entre les statuts. Ceci permettrait également d'emprunter de nouvelles voies dans le domaine de l'orientation et de la formation professionnelle. Combinées aux nouvelles modalités de financement (abolition du plafond cotisable, création d'impôts spécifiques sur l'alcool et le tabac), toutes ces mesures permettraient d'abaisser le taux de cotisation pour les caisses de maladie sur les salaires et pensions. Ceci aurait également des répercussions positives sur la politique de l'emploi.

Dans ce domaine, des réformes innovatrices, qui permettraient aux salariés de profiter de nouvelles sécurités dans un environnement entrepreneurial caractérisé de plus en plus par des restructurations, s'imposent de toute façon. Nous avons besoin d'un concept pour une politique industrielle moderne, politique qui ne doit pas se limiter à la seule prospection, mais qui doit comprendre aussi la formation et la formation continue, la recherche et le développement, qui doit axer sur le dialogue social dans le secteur et dans les entreprises. Par ailleurs, il faut améliorer le dialogue social sectoriel et dans les entreprises par des lois de gestion modernes.

En plus, les chances en matière de politique économique dans les domaines des technologies environnementales, en matière de politique d'énergie et les chances qu'offre la Grande Région doivent être mises à profit par une politique conséquente et offensive qui mise sur la coopération. C'est autour de ces axes qu'un paquet de réformes peut être ficelé, un paquet orienté vers l'avenir, socialement équitable et qui, sans porter des coupes dans notre système social, assainira le budget de l'Etat.

L'unique alternative serait la rupture avec le modèle social luxembourgeois.

Tour de Solidarité CARNET DE BORD...

Le mouvement est lancé. Les discussions fusent dans les entreprises et les délégations. L'idée du "maintien de l'emploi" fait son chemin. De plus en plus de personnes comprennent cette idée et la trouvent judicieuse. Les seuls qu'on ne voit plus ou qu'on n'entend plus sur le sujet sont nos décideurs politiques.

Plutôt que de reprendre en détail le contenu de nos revendications et les éléments qui ont servi de base à notre "Tour de solidarité", nous avons souhaité reprendre en quelques lignes les impressions des travailleuses et des travailleurs qui ont participé à bord de nos deux véhicules à ce Tour d'un type nouveau. Si tous les prénoms sont d'emprunt, les anecdotes et les paroles sont quant à elles réelles.

Mercredi 15 mars : 16h30, les deux camionnettes siglées OGB•L "Tour de Solidarité" et "Emplois en péril" arrivent devant nos bureaux à Esch. Toutes les craintes que nous avions, toutes les interrogations formulées quant aux autocollants sur les deux véhicules, toute question sur le bon ou mauvais support qu'allaient représenter ces véhicules, toutes les appréhensions que nous avons jusqu'à ce moment recommencent à trotter dans notre tête ... De toute façon, maintenant c'est trop tard, il faut ouvrir les yeux et voir ce que ça donne.

Ouf, pas mal ! Très bien même, à y regarder de plus près. Elles sont réussies, on les reconnaîtra de loin. Pourvu que les gens arriveront à les identifier avec l'idée de solidarité et sur-



tout avec la notion de mobilisation que nous souhaitons y attacher.

Judi 16 mars : 13h00, avec Jean-Luc nous chargeons le matériel à bord des deux camionnettes (les pétitions, quelques banderoles, deux ou trois drapeaux, toute une série de panneaux reprenant nos revendications). Allez, on est prêt pour rejoindre le parking de Villeroy & Boch pour le départ de notre première étape du "Tour de Solidarité".



A peine sortis du parking, nous remarquons que nous avons oublié les bics et les appareils photos. Un rapide demi-tour au rond-point à Esch et deux minutes plus tard tout est à bord des véhicules. Deuxième départ vers Villeroy.

13h55, arrivée sur le parking. Rien d'anormal à signaler, le bus qui effectue la navette quotidienne est là, ah si on voit quelques ombres derrière les vitres du bâtiment administratif qui épient nos camionnettes. 14h10, les premières voitures quittent le parking de l'usine II ; beaucoup d'occupants de ces voitures nous font de grands signes; quelques voitures s'arrêtent et viennent se garer derrière nous. 14h18, voici les premiers piétons qui arrivent.

Première grande discussion : qui va monter dans quelle voiture et surtout dans quelle camionnette ? La première est vite remplie, pour la deuxième il y a une certaine hésitation. Y aurait-il un doute sur les capacités de conduite du chauffeur ou est-ce le caméraman qui s'est déjà installé à bord qui fait hésiter les gens ? J'aime autant me rassurer en me disant que c'est la caméra qui indispose légèrement...

Enfin, tout le monde à bord, notre convoi peut enfin partir. Il s'agit effectivement (et c'est la première surprise de la journée) d'un convoi ; derrière nos deux véhicules plus de quinze voitures sont prêtes à nous "escorter".

14h25, départ vers le parking de TDK à Bascharage. À bord de notre véhicule, le caméraman fait son travail. Après 8 kilomètres, il nous quitte pour rejoindre son collègue dans la voiture de la télé. Ouf, on sent comme un soulagement à bord... on peut enfin parler normalement et tranquillement. Et en effet, ça part dans tous les sens : "On sera à combien ?" - "Les camionnettes sont bien décorées !" - "C'est loin TDK ?" - "T'as vu toutes les voitures derrière-nous !" - "C'est vrai qu'elles sont bien, et en plus on est bien assis... !" - "Tour de Solidarité, c'est vraiment le nom qu'il fallait".

Et du coup cela n'arrête plus jusqu'à un kilomètre du parking de TDK. Là, subitement, le calme, l'inquiétude, l'interrogation "Et si jamais on n'est pas nombreux ?" - "Et comment est-ce que nous allons expliquer tout ceci aux travailleurs qui vont nous accueillir ?" Et puis, ... deuxième surprise de la journée, en tournant vers le parking de TDK, nous apercevons le premier comité d'accueil : trois voitures des forces de l'ordre, plus deux fourgonnettes sur le parking administratif de l'entreprise. "Il ne faudra pas oublier de leur faire signer la pétition", signale José en toute philosophie.

Nous approchons du rond-point qui donne sur le parking de TDK, Sylvie nous dit "c'est le moment de vérité, soit il n'y a personne et c'est loupé, soit il y a ..."; mais elle n'arrive plus à terminer sa phrase, nous sortons du rond-point et nous nous retrouvons en face d'une marée rouge de drapeaux OGB♦L, de délégués et de militants de tous secteurs qui nous attendent.

Plus personne n'a envie de parler dans la camionnette, on est tout simplement stupéfait, on sent littéralement comme une explosion d'émotions, on a les poils qui se redressent et une chaire de poule qui nous envahit, on voit aussi des yeux qui s'illuminent et d'autres qui s'humidifient. "Oh lala, c'est pas vrai", dit Simone, "tous ces gens sont venus pour nous ...".

15h00, les camionnettes sont garées l'une à gauche et l'autre à droite d'un podium improvisé avec quatre palettes. Tout le monde descend, renseignement pris on est plus de 350 travailleurs sur le parking. 15h15, un secrétaire syndical de l'OGB♦L explique dans son discours le pourquoi du "Tour de Solidarité" et le message sur le maintien de l'emploi lancé au gouvernement ainsi que l'avertissement au monde patronal d'arrêter de remettre en question les fondements du modèle social.



15h35, après le court, mais vibrant discours on passe au lancement officiel de la campagne de signature de la pétition avec remise de listes aux délégués présents. Il est important de constater la présence de délégations de toutes les entreprises de la région et ce, peu importe le secteur dont elles sont issues.

16h35, fin de la première étape. Après avoir répondu à toutes les questions des nombreux journalistes présents tout le monde rentre chez lui avec en main des feuilles de la pétition à faire signer par les collègues de travail. Certains parlent déjà de l'action du lendemain dans le piétonnier à Esch; d'autres imaginent déjà des manifestations nationales devant la Chambre des députés ...

Vendredi 17 mars : 13h15, dernier coup d'œil de routine dans le coffre de nos deux véhicules, tout y est, on peut partir. Les autorisations nécessaires pour circuler dans le piétonnier sont bien à bord. Un véhicule se dirige vers TDK, l'autre vers Villeroy ; objectif départ de la deuxième étape.

13h42, arrivée sur le parking de TDK, il est trop tôt, il faudra attendre. 13h56, parking de Villeroy, un petit salut amical du chauffeur de bus assurant la navette quotidienne (tiens il faudra également penser à lui faire signer la pétition). 14h02, parking TDK, la camionnette est pleine. Tout est réglé comme sur du papier à musique, chacun sait où il doit aller et ce qu'il a à faire. C'est ce qu'on appelle chez TDK l'organisation à la Jeannot ... précise et efficace. Départ vers Esch, on attend l'autre véhicule près de la gare. Il est 14h15 et on a largement le temps de se raconter le déroulement des événements depuis la veille et les échos glanés tout au long de la journée.

14h17, les premiers "clients" pour notre camionnette arrivent. On a un aperçu rapide de l'organisation à la Manolito ... il y a vingt personnes pour sept places en tout. Mais en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, huit voitures arrivent pour prendre en charge les travailleurs n'ayant pas trouvé place à bord. Départ direction Esch, il y a un léger ralentissement sur l'autoroute, rien de grave on arrivera à l'heure, et tout ceci en respectant, comme toujours, le code de la route.

14h38, on a rejoint l'autre véhicule et on part en cortège vers la zone piétonne d'Esch. Nous remontons toute la rue de l'Alzette jusqu'au point de ralliement. Tous feux allumés, des drapeaux de l'OGB♦L aux fenêtres. Les passants nous regardent, beaucoup font signe, d'autres nous disent "on vous rejoindra pour signer la pétition", certains se demandent ce qui se passe (sans doute n'ont-ils ni lu l'un des nombreux journaux ni regardé la télé ayant relaté notre "Tour ...").

Danièle nous dit : "En tout cas, je suis persuadée de ne plus avoir le même effet que hier en arrivant à Bascharage. Je suis habituée maintenant". Pour s'extasier dix secondes après en criant et en tapant sur l'épaule du conducteur (heureusement qu'on n'avancait qu'à dix à l'heure) : "Oh la vache, t'as vu le nombre de personnes. Tout compte fait c'est encore plus fou que hier ...".

150 délégués et militants nous attendent et nous accueillent à Esch. Selon un scénario bien rodé on reprend les activités comme la veille. Un petit discours, remises des pétitions aux délégations présentes, explications fournies aux passants ... Cris de joie quand Chantal nous dit que 2000 signatures





sont déjà rentrées chez l'OGB♦L sur les 24 premières heures.

16h30, fin de la deuxième étape, en tout cas de la partie visible de cette étape. En effet, après une légère collation et un ou deux cafés bien chauds une équipe part avec un véhicule vers le Kirchberg pour assurer une présence tout au long du week-end au Festival des migrations. L'autre camionnette part pour rencontrer des délégations du personnel de diverses banques en vue de leur remettre la pétition.

Lundi 20 mars : 9h00, rendez-vous à Esch pour préparer les véhicules. Aujourd'hui il faut prévoir des petits pains, à boire etc. car on aura une longue journée devant nous. 10h00, départ vers la zone d'activité du Syrdall, Munsbach, Contern, Grevenmacher. Remise chaque fois des pétitions aux délégations d'entreprises. Discussions avec ces délégations sur les revendications principales de notre pétition discussions sur leurs conditions de travail, message de soutien et de solidarité exprimés par les délégations, message également sur le mouvement qu'il faut arriver à mettre en route et à continuer tant que nous n'aurons pas obtenu de réponse claire du monde politique.

12h30, rendez-vous sur le parking de Villeroy. L'étape numéro trois de notre Tour va nous amener vers les hauteurs de Wiltz. Il s'agit de l'étape la plus longue du Tour, qui nous permet d'admirer, par un soleil printanier, quelques beaux paysages du pays. 14h12, arrivée à Wiltz (eh oui, plus d'une heure et demie pour faire la route...). Comme le disait Ginette à bord d'un des véhicules : "Que je n'entende plus personne dire que le Grand-Duché est un petit pays ...". Horreur, nous ne voyons personne ... Un rapide coup de fil pour se rendre compte que notre chauffeur s'est, une fois de plus, trompé d'endroit. En fait, nous sommes attendus de l'autre côté de la zone industrielle.

Allez hop, demi tour et trois minutes plus tard nous arrivons enfin au point de ralliement programmé. "On a beau devenir des professionnels du Tour", nous dit Fabienne, "mais une arrivée comme celle-ci, ça en jette quand-même ...". Elle n'a pas tort la petite Fabienne, en effet, plus de 80 personnes nous attendent.

L'équipe des deux camionnettes, bien rodée maintenant, sort en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, tout le matériel : pétitions, l'assiette décorée "Tour de Solidarité", les

bics, les banderoles. L'orateur du jour s'occupe de la sono et du micro. Et comme tous les jours il doit se battre pendant de longues secondes avec la fermeture-éclair du sac contenant le haut-parleur (je pense qu'il n'a pas compris que le qualificatif "éclair" devait également s'appliquer à l'ouverture!).

Un petit discours, discussions avec les délégations présentes, échange d'idées et de pensées, messages de solidarité, échange de numéros de téléphone avec l'un ou l'autre participant. Yves avec son sacro-saint réalisme nous signale que "... les petits pains offerts par la section de Wiltz n'ont pas le même goût que ceux offerts par la section d'Esch ...". Personne n'a vraiment compris ce qu'il a voulu nous dire, mais, vu le nombre de petits pains qu'il a mangé, on a tous eu l'impression qu'ils devaient lui convenir.

17h40, de retour à la centrale de l'OGB♦L, nous conduisons une des camionnettes vers le parking. Pour l'autre, la journée n'est pas terminée. Une étape intermédiaire avec une délégation est au programme et après nous participons à la réunion d'une section locale.

Mercredi 22 mars : départ vers la quatrième et dernière étape du "Tour de Solidarité". Le Tour officiel s'arrête cet après-midi mais pas le message qu'il a souhaité véhiculer. D'autres actions sont et seront prévues dans les jours et semaines à venir, elles continueront toutes à porter le message de la solidarité et du plein emploi.

10h40, arrivée au Kirchberg. Rencontre avec des délégations de grandes surfaces, visite rapide d'un des magasins de Villeroy situé dans une galerie commerciale. "Si nous sommes déjà ici, pourquoi ne pas en profiter pour discuter avec les passants?", demande Françoise. "Ah, répond Yves; je croyais que tu voulais qu'on achète des petits pains, mais ton idée est excellente, allons-y". Aussi tôt dit, aussi tôt fait. Dans l'euphorie, nous oublions de regarder l'heure et puis soudainement, nous nous rendons compte que nous risquons d'être en



retard aux autres points de rendez-vous programmés. Il faut vite improviser, car en plus nous nous rendons compte que nous devons être à trois endroits différents à pratiquement la même heure.



Que faire ? Heureusement que notre caravane est composée de plus de voitures que de nos deux camionnettes. Du coup nos véhicules se dirigent vers l'aéroport, d'autres voitures partent vers les autres délégations qui nous attendent.

12h00, arrivée près de l'aéroport. Cette fois-ci nous ne sommes pas seulement attendus par des délégations, mais également par la presse. Aujourd'hui, nous avons droit à deux discours. Les délégués nous remettent une lettre "officielle de soutien et de solidarité". L'idée est géniale, le contenu de leur lettre correspond intégralement au message que nous souhaitons véhiculer depuis le début de notre Tour.

13h30, gare de Luxembourg. Accueil par les délégations du transport et de la section de Luxembourg. La presse nous a suivis, elle est également présente. Alors, je vous donne en mille la suite du programme de ce jour : discussions, remise de pétitions, discours, interviews, lettre de solidarité ...

A 15h00, fin des étapes officielles du "Tour de Solidarité". Nous prenons tous ensemble un verre et nous mangeons les petits pains offerts par la section... Tiens, en fait Yves, tu as oublié de faire un commentaire sur les derniers petits

pains... on l'attend.

Vers 17h00, tout le monde est parti avec dans sa tête plein de souvenirs sur les quatre journées, avec le cœur regonflé à bloc, avec la certitude d'avoir fait ce qu'il fallait faire et également avec la conviction que quoiqu'il adienne le "Tour de Solidarité" portera ses fruits.

Voilà qui met fin au récit un peu différent d'un Tour tout aussi différent. Alors, si on veut faire une comparaison avec le monde sportif où tout se termine toujours par des remises de prix et des podiums, nous remettons le premier prix à tous les travailleuses et les travailleurs de V&B et de TDK qui ont participé au Tour.

Le podium sera partagé comme suit : à la première place la solidarité, en deuxième place la mobilisation de toutes les délégations. Le monde politique a quant à lui encore une chance de monter sur le podium, à condition qu'il se réveille et prenne les décisions qui s'imposent.

Jean-Claude
(prénom d'emprunt !)

Texte de la pétition :

**180 emplois en danger chez Villeroy & Boch
344 chez TDK
15 dans les brasseries Mousel et Diekirch
et demain ... à qui le tour ?**

Les signataires de la présente pétition

- ♦ **se déclarent solidaires avec les travailleurs victimes de licenciements collectifs**
- ♦ **réclament une protection efficace contre le licenciement**
- ♦ **revendiquent la mise en place rapide d'un dispositif permettant d'anticiper de telles situations**
- ♦ **exigent une législation sociale accordant de réels droits d'information et de consultation préalables du personnel et de ses délégués**
- ♦ **revendiquent le maintien de l'emploi des travailleurs au travers d'une cellule intersectorielle tripartite**
- ♦ **lancent un avertissement que toute remise en question des acquis sociaux met en péril le modèle social luxembourgeois**

Télétravail

Signature d'une convention entre l'UEL et les syndicats OGB♦L et LCGB

Une convention relative au régime juridique du télétravail vient d'être signée, d'un côté, par les syndicats Onofhängege Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg – OGB♦L et Lëtzebuenger Chrëschtliche Gewerkschafts-Bond – LCGB et de l'autre, par l'Union des Entreprises Luxembourgeoises – UEL, mandatée à cet effet par l'Association des Banques et Banquiers, Luxembourg (ABBL), l'Association des Compagnies d'Assurances (ACA), la Confédération Luxembourgeoise du Commerce (clc), la Fédération des Artisans, la Fédération des Industriels Luxembourgeois (FEDIL), la Fédération Nationale des Hôteliers, Restaurateurs et Cafetiers (HORESCA). Cet accord constitue l'aboutissement de négociations menées par les partenaires sociaux à la suite de l'accord-cadre sur le télétravail signé le 16 juillet 2002 par les partenaires sociaux européens. L'accord interprofessionnel est conclu en vue de sa déclaration d'obligation générale pour l'ensemble des entreprises luxembourgeoises sur une durée de trois ans.

Définition du télétravail

Le télétravail est défini comme une forme de réalisation du travail par le salarié dans le cadre d'un contrat de travail, utilisant les technologies de l'information et de la communication, de sorte que le travail, qui aurait pu être réalisé dans les locaux de l'employeur, est effectué de façon régulière et habituelle hors de ces locaux et plus particulièrement au domicile du salarié.

Caractère volontaire du télétravail

Le télétravail revêt un caractère volontaire tant pour le salarié que pour l'employeur. Il peut être décidé lors du recrutement de la personne, il fait alors partie des conditions d'embauche, ou par la suite, il fait alors l'objet d'un avenant au contrat de travail. Dans les deux cas, il sera documenté par écrit d'après les stipulations de la convention.

Conditions d'emploi

Les télétravailleurs jouissent des mêmes droits et sont soumis aux mêmes obligations que les autres salariés en situation comparable dans les locaux de l'entreprise et ce conformément aux dispositions de la législation et des conventions collectives de travail applicables. Ils ne doivent subir aucune discrimination en raison de leur statut de télétravailleur notamment pour ce qui est des conditions de rémunération, des conditions et de l'accès à la promotion ainsi que de l'accès collectif et individuel à la formation professionnelle continue. Le télétravailleur jouit des mêmes droits collectifs que les travailleurs dans les locaux de l'entreprise.

Protection des données

Il incombe à l'employeur de prendre les mesures qui s'imposent pour assurer la protection des données utilisées et traitées par le télétravailleur à des fins professionnelles. Pour sa part, le télétravailleur se conforme aux règles de son employeur.

Equipements de travail

En règle générale, l'employeur fournit, installe et entretient les équipements nécessaires au télétravail. Il fournit au télétravailleur un service approprié de support technique et prend en charge les coûts directement engendrés par ce travail. Le télétravailleur est tenu de prendre soin du matériel mis à sa disposition.



Santé et sécurité

L'employeur doit informer le télétravailleur de la politique de l'entreprise en matière de santé et de sécurité au travail, en particulier des règles relatives à l'utilisation des écrans de visualisations. Le télétravailleur applique correctement ces politiques de sécurité.

Organisation du travail

Le télétravailleur gère l'organisation de son temps de travail tel que prévu par les mentions obligatoires figurant dans le contrat de travail et dans la convention interprofessionnelle. Le contrat prévoit expressément que l'employeur fixe en concertation avec le salarié, les plages horaires durant lesquelles il peut le contacter. La charge de travail et les critères de résultat du télétravailleur sont équivalents à ceux des salariés en situation comparable dans les locaux de l'entreprise. L'employeur prend des

mesures pour prévenir l'isolement du télétravailleur par rapport aux autres salariés et pour lui donner accès aux informations de l'entreprise.

Caractère réversible

La convention prévoit tant le passage que le retour vers la formule de travail classique pour le télétravailleur, selon que le télétravail a été initialement prévu ou non dans le contrat de travail et pour autant que ceux-ci fassent l'objet d'un consensus entre l'employeur et le salarié.

Déclaration d'obligation générale de la convention interprofessionnelle

Le gouvernement a été saisi par les partenaires sociaux pour faire déclarer cette convention interprofessionnelle d'obligation générale et de lier ainsi l'ensemble des entreprises légalement établies sur le territoire national et leurs salariés pour une durée de trois ans.

A ce stade, le régime du télétravail manque d'attractivité pour les frontaliers et leurs employeurs

En effet, l'affiliation du télétravailleur accomplissant en tout ou en partie ses tâches professionnelles à partir de

son domicile doit se faire en pareille hypothèse selon les dispositions du règlement de coordination communautaire 1408/71 dans le pays de résidence du travailleur. Il va sans dire que l'attrait du télétravail pour cette catégorie de travailleurs se trouve anéanti dans la mesure où l'affiliation à la sécurité sociale de nos pays voisins entraîne une diminution du revenu net dans le chef du salarié et une augmentation des coûts salariaux pour l'entreprise. Des problèmes analogues se posent pour ce qui est du traitement fiscal des salaires des frontaliers.

Aussi les partenaires sociaux s'en sont-ils remis aux autorités publiques pour élucider ces problèmes.

Le texte intégral de la convention est disponible sur le site internet de l'OGB♦L à cette adresse : <http://www.ogb-l.lu/pdf/communiqués/8/Convention-Teletravail-06-02-21.pdf>

Loi sur les OPA Préserver le site luxembourgeois à long terme !

Conformément aux avis pris au sein des différents organismes où elle est membre, notamment la Fédération Européenne des Métallurgistes (FEM) et le Comité d'Entreprise Européen (CEE) d'Arcelor, l'OGB♦L/LCGB Sidérurgie A.s.b.l. réitère sa position d'être contre l'OPA (OPE) hostile de Mittal Steel lancée sur Arcelor.

Dans le contexte des discussions actuelles d'une nouvelle législation sur les OPA qui transpose en droit national la directive européenne sur les offres publiques d'acquisition (OPA), les syndicats lancent l'appel au gouvernement et au Parlement d'adopter le meilleur texte possible dans l'intérêt du site luxembourgeois, et au-delà, du Luxembourg comme pays d'accueil de sociétés prêtes à s'implanter.

L'OGB♦L et le LCGB, à travers l'A.s.b.l. Sidérurgie, sont d'avis que la nouvelle loi sur les OPA doit s'insérer dans le cadre d'une réelle politique économique et financière. En effet, l'industrie et la place financière luxembourgeoise méritent une loi sur les OPA moderne et sécurisante pour réglementer le marché des titres.

C'est pourquoi, l'OGB♦L/LCGB Sidérurgie A.s.b.l. se retrouve dans les avis des chambres professionnelles sur le projet de loi visant à réglementer les OPA, notamment ceux de la Chambre des employés privés et de la

Chambre de travail qui demandent de mieux tenir compte des intérêts des salariés.

Dans une époque où la globalisation et ses effets négatifs battent leur plein, une loi sur les OPA libérale voire néolibérale nuira à court et moyen terme aux intérêts du Grand-Duché du Luxembourg.



Gesunder Menschenverstand ist jetzt gefragt, um Ruhe ins Spiel zu bringen

Das Syndikat Gesundheit und Sozialwesen des OGB♦L und die Personalvertretung des HPMA nehmen die Erklärung der Regierung betreffend das Niederkornener Krankenhaus zur Kenntnis und stellen fest, dass die vermeintlichen Defizite mittels einer finanztechnischen Maßnahme von rund 11 Millionen Euro jetzt theoretisch gedeckt werden sollen. Dies bedeutet, dass die Finanzlöcher von 2004 bis ins Jahr 2006 hinein nun doch vom interkommunalen Syndikat, wie übrigens seit Wochen von den zuständigen Ministerien gefordert, übernommen werden müssen. Der Staat übernimmt Garantien für eventuelle Überschreitungen des oben genannten Betrags, allerdings nur unter der Bedingung, dass eine Fusion des HPMA mit dem CHEM zustande kommt.

Der OGB♦L stellt fest, dass seine gewerkschaftlichen Initiativen und Aktionen Bewegung in dieses Dossier gebracht haben. Kurz nach Ankündigung des Protests des Personals gegen die Aussagen und Absichten der Lokalpolitiker leitete das Gesundheitsministerium bekanntlich eine Quadripartite in die Wege, die die aktuellen Vorschläge der Regierung erst möglich machte. Der OGB♦L hat wenig Verständnis für das völlig überflüssige Vorgehen jener

lokalpolitischer Verantwortungsträger, die mit spektakulären Ankündigungen von nicht bestätigtem Zahlenmaterial bis hin zu Privatisierungsandrohungen das Personal des HPMA unter enormen Druck gesetzt haben. Das Spiel mit der Angst vor der Zukunft ist ein sehr schlechtes und verwerfliches Spiel, das jetzt schon seine negativen Spuren hinterlassen hat. Mit der aktuellen Kompromisslösung sind aber auch noch längst nicht alle Probleme vom Tisch. Der OGB♦L fordert mit Blick auf die angestrebte Fusion sowohl von den lokal- wie auch von den regierungspolitischen Amtsträgern die offizielle Bestätigung der Beschäftigungsgarantie für das Personal des HPMA.

Verschiedene wichtige Entscheidungen materieller und personeller Natur, welche den tagtäglichen Betrieb des Krankenhauses betreffen, wurden übrigens seit Monaten von den Politikern auf Eis gelegt. Der OGB♦L verlangt von den Kommunalpolitikern, dass sich ab sofort an die Vorgaben gehalten wird, welche nach der Entscheidung des Regierungsrats veröffentlicht wurden. Dazu gehört unter anderem, dafür zu sorgen, dass der laufende Betrieb bis zum Tag der effektiven Fusion unter normalen Bedingungen abgewickelt werden kann.



Avis de la CEP•L sur le projet de loi relatif aux OPA

Protection déficiente contre les offres publiques d'achat (OPA) hostiles et implication insuffisante des travailleurs

Une offre publique d'acquisition sur les titres d'une société ayant des activités au Luxembourg peut avoir un impact important sur les ressortissants de la Chambre des employés privés (CEP•L).

C'est pour cette raison qu'elle s'est autosaisie du projet de loi portant transposition de la directive 2004/25/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 avril 2004 concernant les offres publiques d'acquisition (OPA).

Nécessité de se donner les moyens de lutter contre des OPA hostiles

La CEP•L se demande si la réglementation envisagée permet de traiter, de manière appropriée, et dans l'intérêt de toutes les parties prenantes, les OPA hostiles.

Elle s'interroge notamment sur le risque de voir des entreprises extracomunautaires absorber des entreprises européennes, alors que certains États américains donnent à leurs entreprises les moyens de se protéger contre des OPA hostiles. La directive transposée ne fragilise-t-elle pas les entreprises européennes vis-à-vis des pays tiers, notamment des États-Unis ?

Pour la CEP•L, une OPA ne doit pas mettre en cause les politiques industrielle et sociale visant la compétitivité des économies européenne et nationales à long terme. C'est pourquoi elle juge nécessaire de prévoir des mécanismes de défense contre des OPA hostiles.

Ainsi, la Chambre des employés privés salue le fait que le Gouvernement n'impose pas aux entreprises luxembourgeoises les dispositions de la directive qui rendent une société facilement opérable. Ces dispositions, facultatives pour les entreprises luxembourgeoises, prévoient une autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires avant d'entreprendre toute action susceptible de faire échouer une OPA. Elles envisagent également la neutralisation des restrictions de transferts de titres et de droits de vote pendant le processus d'une OPA.

La CEP•L invite le Gouvernement luxembourgeois à prendre toutes les mesures supplémentaires possibles conformément à la directive, afin de permettre aux entreprises luxembourgeoises de se défendre contre des OPA hostiles qui risquent de convoiter uniquement des plus-values financières à court terme.

Prendre en considération toutes les parties prenantes

S'il appartient certes à l'actionnaire (« shareholder ») d'apporter ou non ses titres à l'OPA, il faut se poser la question de savoir si, dans l'intérêt global de l'entreprise et de toutes les parties prenantes (« stakeholders »), l'actionnaire, « dont la vision est parfois à courte vue », est le mieux placé pour décider à chaud du lancement de mécanismes de défense.

Selon des économistes renommés, cités dans l'avis de la CEP•L, les grands investisseurs institutionnels sont les vrais décideurs et exigent des rentabilités à court terme très élevées, même si cela peut comporter des risques pour la vie de l'entreprise à long terme et l'abandon de projets d'investissement.

Aussi ne doit-on pas se limiter à considérer la volonté des actionnaires, mais prendre en compte l'intérêt de toutes les parties prenantes, notamment des salariés, qui risquent d'être les premières victimes d'une OPA réussie et qui doivent donc être impliqués le plus tôt possible dans le processus de négociation déclenché par une OPA.

En ce qui concerne la protection des petits actionnaires minoritaires, autre partie prenante qui ne peut de toute façon pas décider du sort de l'entreprise, il faut éviter, aux yeux de la CEP•L, qu'ils ne reçoivent une contrepartie pour leurs titres dont la liquidité est insuffisante et donc la valeur incertaine. Dès lors, il faudrait obliger l'offrant à accorder aux actionnaires un paiement en espèce lorsque ses propres titres n'atteignent pas un degré de liquidité suffisant. Il faudrait également interdire à l'offrant de payer avec ses propres titres lorsque les titres de l'offrant, disponibles sur le marché, au cours d'une période de référence, valent moins que la moitié de la capitalisation totale de la cible.

Finalement, dans l'optique de la protection des actionnaires, il importe également d'obliger l'offrant à fournir une garantie et d'exiger qu'il dispose des fonds et des titres nécessaires pour honorer son offre.

La directive laissant toute latitude aux États membres pour prendre des mesures plus restrictives, la CEP•L invite le législateur à aller davantage dans cette direction.

Assurer l'implication des salariés

Ayant souligné la nécessité d'impliquer le plus tôt possible les salariés concernés par une OPA, la CEP•L demande au législateur d'établir clairement dans le projet de loi que tous les niveaux de représentations des salariés existant dans l'entreprise ou dans le groupe d'entreprises (délégation du personnel, comité mixte d'entreprise, comité d'entreprise européen) ainsi que les syndicats à représentativité nationale ou sectorielle soient informés dès la publication de l'offre et reçoivent communication du document d'offre ainsi que de l'avis de l'organe d'administration ou de direction de la société face à l'OPA.

Dans son avis, la CEP•L formule des propositions concrètes de modification du projet de loi en ce sens et demande également que les représentants du personnel soient consultés par la société visée au sujet de sa prise de position relative à l'OPA.

Face à une OPA, la CEP•L demande ainsi au législateur de plus responsabiliser socialement les sociétés qui emploient du personnel, dont l'avenir dépendra de l'issue de l'OPA.

En effet dans les entreprises tombant sous le champ d'application du projet de loi, le « patron » est souvent plus ou moins anonyme et se résume plus à un pouvoir purement financier qu'à un véritable employeur. Les sala-



riés, véritable capital humain, représentent de ce fait un élément d'autant plus essentiel. C'est sur leur capacité de travail et de production que repose la vie ou survie de l'entreprise.

Garantir leur implication dans le processus décisionnel lors d'une OPA par l'intermédiaire de leurs mandataires sociaux, plus outillés que le « simple salarié » sur le plan économique et social, est dans l'intérêt de l'économie nationale.

Le texte intégral de l'avis de la CEP•L est disponible sur www.cepl.lu.

Pot de l'égalité

Un cri de colère !

A l'occasion du traditionnel «**pot de l'égalité**» que l'OGB•L organise chaque année la veille de la «**Journée Internationale de la Femme**», les nombreuses femmes présentes ont exprimé leur solidarité et leur soutien aux travailleuses de Villeroy & Boch, touchées par la

2^e vague de licenciements. «*Vous n'êtes pas seules. Nous allons nous battre pour vous - et avec vous !*», a été le message du président de l'OGB•L à l'adresse de toutes les femmes dans l'industrie.



Gleichheit zwischen den Geschlechtern in der Arbeitswelt

Für den OGB♦L ist die Gleichheit zwischen Frauen und Männern vorrangig eine Frage der Demokratie in unserer Gesellschaft. Diese Gleichheit ist trotz aller Fortschritte, die bislang erzielt wurden, noch immer nicht erreicht. Frauen sind weiterhin in der Politik, in gesellschaftlichen Organisationen sowie in der Wirtschafts- und Arbeitswelt unterrepräsentiert. Dies gilt in besonderem Maße für leitende Funktionen. Der Anteil der erwerbstätigen Frauen zwischen 15 und 65 Jahren, liegt immer noch bedeutend niedriger als der vergleichbare Männeranteil.

Die Statistiken belegen zudem, dass das Prinzip der Entgeltgleichheit noch nicht verwirklicht ist, obwohl die gesetzlichen Bestimmungen dies vorsehen. Das größte Problem besteht in den unerklärten Entgeltdifferenzen, die auf eine nicht vorhandene Definition gleichwertiger Arbeit zurückzuführen sind. Die Sozialpartner haben die Pflicht, gemeinsam zu prüfen, inwieweit die bestehenden Entgeltregelungen und -praktiken Angehörige eines Geschlechts benachteiligen können. Falls notwendig müssen die Regelungen reformiert werden. Eine wichtige Basis diskriminierungsfreier Entgeltsysteme sind geschlechtsneutrale analytische Verfahren zur Arbeits- und gegebenenfalls zur Leistungsbewertung.

Die Beendigung der direkten und indirekten Diskriminierung der Frauen in der Arbeitswelt, die Schaffung von Chancengleichheit als Voraussetzung zum Erreichen des Zieles der Gleichheit, hängt entscheidend mit einer grundlegenden Änderung des gesellschaftlichen Rollenverständnisses zwischen Männern und Frauen zusammen. Gleichheit muss denn auch wirklich ein Querschnittsthema in allen Politikbereichen sein und alle politischen Maßnahmen müssen unter diesem Kriterium bewertet werden. Der OGB♦L wird alle entsprechenden Initiativen seitens der politisch Verantwortlichen insbesondere in der Bildungs- und Ausbildungspolitik, in der Familien- und Jugendpolitik, in der Sozial- und Steuerpolitik, sowie in der Wirtschafts- und Beschäftigungspolitik positiv angehen und bietet überall seine diesbezügliche Mitarbeit an.

Das Erreichen der beschäftigungspolitischen Ziele in Bezug auf die Erhöhung der Frauenerwerbstätigkeit, die Luxemburg in der EU eingegangen ist, bedingt weitere große Anstrengungen, um das Angebot an Kinderbetreuungsstrukturen flächendeckend zu verbessern, in allen Gemeinden ein Ganztagsbetreuungsangebot für die Vorschul- und Grundschul Kinder zu garantieren und im allgemeinen und technischen Sekundarschulbereich ein ausreichendes Angebot an Ganztagschulen bereit zu stellen.

Im Bereich der Arbeitswelt ist der OGB♦L als Gewerkschaft jedoch besonders gefordert. Frauenförderung bleibt für den OGB♦L ein wichtiges Ziel in der Arbeitswelt und in der Beschäftigungspolitik. Es ist jedoch fraglich, ob dieses Ziel allein durch Pilotprojekte, Aufrufe und

Informationskampagnen erreicht werden kann. Der OGB♦L ist der Meinung, dass die bestehende Gesetzgebung gegen die Diskriminierung in der Arbeitswelt nicht genügt und es an der Zeit ist, ernsthaft ein allgemeines, umfassendes Gesetz über die Gleichstellung in der Arbeitswelt in Erwägung zu ziehen. Inhaltlich sollten dabei u.a die Verankerung von Gleichstellungsplänen in den Betrieben, die Gewährleistung einer nicht diskriminierenden Lohnpolitik im Betrieb, die Schaffung einer Informationspflicht gegenüber der Personalvertretung, den im Betrieb vertretenen repräsentativen Gewerkschaften und der Gewerbeinspektion über die Aktion des Betriebs für Chancengleichheit, diskutiert werden.

Im Bereich der Arbeitszeitgestaltung fordert der OGB♦L die Überarbeitung der Arbeitszeitgesetzgebung. Bei der Organisation der Arbeitszeit, dem Erstellen der Arbeitszeitpläne und der Entwicklung von Arbeitszeitmodellen muss der Vereinbarkeit von Berufs- und Familienleben, insbesondere unter dem Aspekt der Erziehung von Kleinkindern und Kindern im schulpflichtigen Alter, vom Betrieb aus prinzipiell Rechnung getragen werden.

Es muss ein positives Recht auf Teilzeitarbeit für Väter und Mütter von Kleinkindern und Grundschulkindern geschaffen werden. Über die nationalen Verhandlungen mit den Arbeitgebern hinaus, muss die Berücksichtigung der Vereinbarkeit von Berufs- und Familienleben verstärkt ein Thema der betrieblichen und sektoralen Kollektivvertragspolitik werden.

Ein besonderes Augenmerk muss der Gleichstellung in der Bildungspolitik und der Berufsausbildung gewidmet werden. Ein wichtiger Aspekt ist die Berufsorientierung. Im Bereich der Weiterbildung fordert der OGB♦L eine qualitative Analyse der Teilnahme an Weiterbildungsaktivitäten, wobei zwischen individueller und betrieblich organisierter Weiterbildung unterschieden werden muss. Des Weiteren fordert der OGB♦L das Erstellen von Bildungsplänen für Frauen und Männer, die wieder ins Berufsleben einsteigen.

Im kollektivvertraglichen Bereich verpflichtet die neue Gesetzgebung die Vertragsparteien dazu, über die Gleichbehandlung von Männern und Frauen zu verhandeln. Diese Verpflichtung muss besonders in den sektoralen Kollektivverträgen und in den großen Betrieben zu einer neuen Dynamik in diesem Verhandlungsbereich führen. Dabei kann die Möglichkeit von spezifischen sektoralen Abkommen, die ebenfalls in der neuen Gesetzgebung vorgesehen ist, eine Hilfe sein. Der OGB♦L und seine Branchensyndikate bleiben bereit ihre Verantwortung zu übernehmen und erwarten die gleiche Haltung seitens der Arbeitgeber und ihrer Organisationen.

Commission des ex-militaires portugais au Luxembourg

La lutte continue !

Malgré toutes les manifestations, les pétitions, les entrevues, le gouvernement portugais ne veut pas prendre en compte le temps de service militaire pour la sécurité sociale. Des promesses, toujours des promesses. Nous en avons assez d'attendre !

La Commission des ex-militaires portugais résidant au Luxembourg a décidé de ne pas baisser les bras. La Commission revendique que tous ceux qui ont fait ou qui font le service militaire obligatoire aient le droit de réclamer que le temps de service militaire soit pris en compte par la sécurité sociale portugaise.

La Commission des ex-militaires portugais résidant au Luxembourg, avec l'appui de l'OGB♦L, poursuit sa lutte !

Le 12 mars dernier plus de 300 personnes se sont réunies devant le Consulat du Portugal pour protester contre cette situation et pour remettre un cahier de revendications (ci-dessous, en portugais) à Madame la Consul du Portugal qui a fait sa transmission au Président de la République, Monsieur Cavaco Silva et au Premier Ministre Monsieur Sócrates.



Ex-combatentes e ex-militares portuguesas emigrantes Exigem justiça

A não regulamentação da Lei 21/2004 e do Decreto-Lei 160/2004 afecta milhares de ex-combatentes e ex-militares emigrantes que vivem na expectativa de verem os seus legítimos direitos reconhecidos.

A manutenção desta situação é incompreensível e incompatível com o nº 7 do artigo 276º da Constituição da República Portuguesa que estipula que « nenhum cidadão pode ser prejudicado na sua colocação, nos seus benefícios sociais ou no seu emprego permanente por virtude do cumprimento do serviço militar obrigatório. »

O actual Governo não só mantém a discriminação, como viola o princípio constitucional da igualdade de tratamento entre cidadãos.

A Lei 9/2002 deixou-nos de fora, assim como a todos os ex-militares que nunca foram mobilizados para as ex-colónias. Por isso exigimos que o Governo considere os mesmos direitos para todos os ex-militares e combatentes. Todos prestámos o nosso dever para com a pátria, todos jurámos fidelidade há mesma bandeira.

Na definição que é dada pela LIGA DOS COMBATENTES, é COMBATENTE todo aquele que cumpriu o serviço militar. Esta definição existe há mais de 82 anos!

A regulamentação da Lei permitiria que os ex-combatentes emigrantes, sem registo na segurança social portuguesa, pudessem contabilizar o tempo de serviço militar para efeitos da segurança social nos países onde residem os emigrantes.

A não regulamentação, para além de ser um atropelo ao princípio constitucional já referido é uma injúria e uma manifesta falta de respeito pelos ex-combatentes emigrantes.

Enquanto militares já pagamos com o nosso corpo e o nosso sangue.

Enquanto emigrantes já pagamos e continuamos a pagar com o nosso suor e sacrifícios.

A Lei 21/2004 e o Decreto-Lei 160/2004 têm de ser regulamentados. Foi para isso que a Assembleia da República votou, foi para isso que o Presidente da República promulgou.

O actual Governo tem a "faca e o queijo" nas mãos para resolver esta situação vergonhosa que se arrasta há mais de cinco anos.

Somos cidadãos portugueses que reclamam, respeito, justiça e igualdade!

O QUE QUEREMOS

1. Queremos a regulamentação da Lei 21/2004 e do Decreto-Lei 160/2004 (ver Anexo 1);
2. Queremos a extensão do objecto da Lei para abranger todos os ex-militares e que TODOS possam beneficiar do direito à contagem do tempo de serviço militar para efeitos de segurança social;
3. Queremos que a inscrição na segurança social seja feita de molde a que o tempo de serviço militar seja considerado como período de seguro efectivo, contando como período de garantia e não apenas como período relevante para efeitos de cálculo da pensão (ver Anexo 2);
4. Queremos que o período de serviço militar seja certificado pela segurança social portuguesa através do formulário europeu E/205, previsto pelo Regulamento CEE 1408/71 (ver Anexo 2)
5. Queremos que as Associações de ex-Militares residentes no estrangeiro (Luxemburgo, França...) possam participar na elaboração da regulamentação da Lei 21/2004 e do Decreto-Lei 160/2004

FÊTE

DU TRAVAIL & DES CULTURES



30 AVRIL: ROCKHAL

1^{er} MAI: ABBAYE DE NEUMÜNSTER



OGB-L



Jean-Claude Reding
président,
Präsident

1^{er} mai

Une tradition au fil du temps

L'OGB♦L et ses prédécesseurs sont à l'origine des fêtes du 1^{er} mai dans notre pays. Pendant des décennies, les fêtes du 1^{er} mai étaient des jours de combat; pendant de longues années, elles ont été combattues ou dénigrées par les patrons ou les milieux politiques conservateurs, mais aussi par certaines fractions du mouvement ouvrier. Plus tard, le 1^{er} mai devint un jour férié au Luxembourg et, au cours des 30 dernières années, cette journée s'est mutée en rituel syndical.

Des rituels mènent à l'engourdissement. Or, le syndicat est un mouvement. C'est la raison pour laquelle l'OGB♦L ne change non seulement ses formes d'action et ses méthodes de travail, mais aussi innove-t-il cette année en proposant une nouvelle formule de fête du 1^{er} mai.

Ce 28 avril, les membres des comités des syndicats professionnels, de ses régionales et départements, participeront à une réunion élargie du Comité national de l'OGB♦L. C'est à cette occasion que le président de l'OGB♦L présentera le positionnement du syndicat dans le contexte de l'actuelle situation sociopolitique.

Le 30 avril, l'OGB♦L organisera un festival de la musique à la "Rockhal" à Esch-Belval auquel participeront des formations luxembourgeoises issues de l'actuelle scène musicale. Les concerts commenceront vers 19h00 pour se terminer à l'aube.

Le 1^{er} mai enfin, un programme culturel attrayant et pour tous les goûts regroupant musique, chansons, cabaret, expositions, projections de films, ... etc sera offert dans l'enceinte de l'Abbaye de Neumünster au Grund à Luxembourg/ville. L'offre est conçue pour jeunes et moins jeunes, elle s'adresse également aux familles qui pourront se restaurer sur place.

Je souhaite que cette Fête du Travail et des Cultures nous donnera l'occasion de nous rencontrer, de discuter et d'échanger nos idées, mais aussi de profiter de la journée et de faire la fête.

Der 1. Mai

Eine Tradition im Wandel

Der OGB♦L und seine Vorgängerorganisationen stehen am Ursprung der 1. Mai-Feiern in Luxemburg. Die 1. Mai-Feiern waren jahrelang Kampftage, sie wurden lange von den Arbeitgebern, den konservativen politischen Kreisen, aber auch von Teilen der Arbeiterbewegung bekämpft oder verunglimpft. Aus dem 1. Mai wurde ein Feiertag und in Luxemburg entwickelten sich die 1. Mai-Demonstrationen in den letzten 30 Jahren immer mehr zu einem gewerkschaftlichen Ritual.

Rituale führen zur Erstarrung. Eine Gewerkschaft aber ist eine Bewegung. Deshalb ändert der OGB♦L als moderne Gewerkschaft nicht nur dauernd seine Aktionsformen und seine Arbeitsweisen, sondern auch dieses Jahr seine 1. Mai-Feier:

Am 28. April werden die Mitglieder der Vorstände der OGB♦L-Syndikate, -Regionalen und -Abteilungen an einer erweiterten öffentlichen Sitzung des OGB♦L-Nationalvorstands teilnehmen. Bei dieser Gelegenheit wird der OGB♦L-Präsident die Stellungnahme der Gewerkschaft zur sozialen und politischen Lage vortragen.

Am 30. April wird der OGB♦L dann in der "Rockhal" auf Esch-Belval ein Musikfestival organisieren, an dem luxemburgische Gruppen aus der aktuellen Musikszene teilnehmen werden. Dies ab 19.00 Uhr bis spät in die Nacht.

Am 1. Mai läuft dann von 11.00 bis 20.00 Uhr ein attraktives Kulturprogramm mit Musik, Chansons, Kabarett, Ausstellungen, Filmvorführungen, ... für die verschiedensten Ansprüche in der Abtei Neumünster in Luxemburg-Grund. Das Angebot richtet sich an Jung und Alt, an Familien mit Kindern. Für Essen und Trinken ist bestens gesorgt.

Ich wünsche uns allen, dass das Fest der Arbeit und der Kulturen uns die Gelegenheit zum Austausch, zur Diskussion, aber auch zum Genießen und zum Feiern bieten wird.

PROGRAMME : NEUMÜNSTER - 1^{ER} MAI

11h00 : Ouverture officielle de la Fête

Allocutions

Claude Frisoni (directeur du Centre Culturel et de Rencontre Neumünster)

Jean-Claude Reding (président de l'OGB♦L)

L'encadrement musical est assuré par le **Big Music Band OGB♦L**

Terrasse/Parvis

11h30 : Apéro's Jazz : Marc Demuth invite

Scène principale (parvis)

13h00 : Capoeira

13h25 : David Goldrake

13h55 : Norbert Rutili

14h25 : Afri Culture Group

14h45 : Charles Suberville

15h10 : Georges Christen

15h35 : Capoeira

16h05 : Charles Suberville

16h30 : David Goldrake

17h00 : Claude Frisoni & Jacques Paquer

17h30 : Georges Christen

17h55 : Norbert Rutili

18h20 : Capoeira

19h00 : Fado - Sara Travassos & Tiago Cordeiro

Agora / Cour d'entrée / Parking

à partir de 11h30

Stands de nos partenaires - expo vente de livres, DVD, ... etc

Stands petite restauration (barbecue, plats traditionnels portugais, cap-verdiens et sud-américains)

de 14h00 à 17h00

Ateliers pour enfants (maquillage, clown, fabrication de petits livres, ... etc)

Salle Krieps

14h00 : Robin Hutt

16h30 : Bimbo Theater

Salle A21

Projections de films réalisés par le CNA

à 14h00 "Vu Feier an Eisen" suivi de "Stol"

même programmation à partir de 18h00

Salle A22

14h30 : Michel Clees

16h00 : Cabaret Jemp Schuster "Ech soë näischt"

18h30 : Michel Clees

Au balcon donnant sur le jardin (en cas de mauvais temps - sous la verrière)

16h00 : Défilé de mode alternative DIDA

17h00 : Männerchouer Esch

Restaurant 2

à midi : déjeuner proposé par le Restaurant Dal Notaro

15h00 - 20h00 : Valse Musette avec Erwin et René

Déambulateur/ Espace d'expo

Expo Jürgen Schadeberg



En partenariat





Scène principale (parvis)

- ◆ 13h00
- ◆ 15h35
- ◆ 18h20

ABADA CAPOEIRA

La Capoeira est l'un des aspects les plus fascinants de la culture brésilienne. Le capoeiriste est à la fois un athlète, un danseur, un acrobate, un farceur, un comédien et un musicien. D'un point de vue historique, cela s'explique par l'extraordinaire rencontre (forcée) entre les différentes cultures africaines sur le territoire du Brésil durant trois cents ans d'esclavage. Venus d'Afrique avec leurs danses, leurs rituels, leurs fêtes et leurs chants, les esclaves ont fini par créer un rituel unique, lié à leur condition au Brésil : La Capoeira (le poulailler). Sous sa forme dansée, chantée et inoffensive aux yeux des maîtres et des surveillants, ce rituel était en réalité une véritable préparation au combat. Combat contre les oppresseurs pour la liberté. Combat des plus faibles et des plus démunis contre les plus forts. Longtemps interdite et réprimée, même après l'abolition de l'esclavage, la Capoeira ne sera autorisée par le gouvernement brésilien qu'en 1937. Elle sera enfin reconnue pour sa valeur culturelle, éducative, créative et artistique. Elle est l'art de lutter dans la danse et de danser dans la lutte. Enfin elle est un jeu. Ce grand spectacle qui apportera la culture brésilienne au Luxembourg sera réalisé par Abada-Capoeira, avec des artistes brésiliens venant de divers pays européens et du Brésil.



Scène principale (parvis)

- ◆ 14h25

AFRICULTURE GROUP

Un groupe de demandeurs d'asile qui chantent, accompagnés de leurs djembés, des chansons traditionnelles d'Afrique en y ajoutant des chansons du monde.



Terrasse (parvis)

- ◆ 11h30

Apéro's jazz : Marc DEMUTH invite

Der Luxemburger Kontrabassist Marc Demuth, der vor kurzem sehr aktiv im Duo mit der portugiesischen Sängerin Sofia Ribeiro zusammen arbeitete (ein Projekt, das im Januar dieses Jahres in der Präsentation der CD 'Dança da Solidão' mündete) lädt einige Musiker ein, um sich dem brasilianischen Jazz zu widmen.

Im Vordergrund steht die ecuadorianische Sängerin Maria José Tejada, die mit ihrer wundervollen Stimme, ihrer perfekten Intonation und ihrem besonderen Rhythmusgefühl das Publikum in ihren Bann ziehen wird. Begleitet wird sie von Donald Regnier an der akustischen Gitarre, der aufgrund seiner Vielseitigkeit sowie seiner Kenntnis der brasilianischen Musik einer der meistgefragten Gitarristen der französischen Grenzregion ist. Zur weiteren Besetzung gehören Pascal Schumacher am Vibraphon und der Schlagzeuger Jeff Herr, zwei der aktivsten und bekanntesten Luxemburger Jazzmusiker.

Interpretiert werden sowohl große brasilianische Standards von Antonio Carlos Jobim und Baden Powell als auch in Europa weniger bekannte Komponisten wie Chico Buarque, Joao Bosco, Djavan uvm.



Salle Krieps
♦ 16h30

BIMBO THEATER

Wien erënnert sech nët mat waarmem Häerz un de Bimbo, de Bumbo, d'Hex Nummer 6, den Draach Kraach oder d'Madame Bla-bla-bla-bla?

No énger laanger Paus heescht et: De Bimbo ass erëm do!

An Zesummenaarbécht mam Geschichtsmusée vun der Stad Lëtzebuerg a mat der Ennerstëtzung vum Max a Medi Geiben, de Grënner vum Bimbo, hunn d'Angie Thilges an de Pit Vinandy deen Theater, dee während 30 Joër zu Lëtzebuerg Traditioun wor, erëm an d'Liewe geruff.

Programm:

- Tra tra trallala mam Bimbo a mam Bumbo
- De Meeschter Schmierpinsel
- Di verzaubert Prinzessin
- Parade vun de Riesen



Salle A21
♦ 14h00
♦ 18h00

CNA (Centre National de l'Audiovisuel)

A 14h00 :

De fer et de feu - Vu Feier an Eisen (1921)

Film produit par la Columeta au début des années 1920 pour faire connaître les sites et la production de l'Arbed dans le monde.

Résumé : en 1921, la COLUMETA, à l'époque organisme de vente commun à l'ARBED et TERRES ROUGES, fait réaliser un film promotionnel dans le but de présenter les activités et les productions du groupe sidérurgique à l'étranger. Réalisé en majeure partie par le Français Gustave Labryère, avec des images additionnelles du Luxembourgeois Alfred Heinen et de l'Allemand Paul Epkens, le film montre des scènes impressionnantes des différents sites de production luxembourgeois et présente aussi les institutions sociales de l'ARBED et de la société TERRES ROUGES. Ce matériel unique a été restauré par le Centre national de l'audiovisuel avec le soutien de l'ARBED, dans le plus strict respect de l'œuvre originale. La musique a été composée par le Luxembourgeois Luciano Pagliarini.

suivi de la projection en version française de

Stol (1998)

Ce documentaire de Claude Lahr suit l'évolution de l'histoire sociale et industrielle de la sidérurgie luxembourgeoise, des premières usines et des premiers mouvements syndicaux aux développements récents dans les années 70 et 80 et jusqu'à la fin du 20^e siècle.

Résumé : le film suit l'évolution de l'histoire sociale et industrielle dans la sidérurgie luxembourgeoise des premières usines et des premiers mouvements syndicaux aux développements récents dans les années 70 et 80 et jusqu'à aujourd'hui. Vers la fin du 19^e siècle, l'essor inattendu de l'industrie sidérurgique devient pour le Grand-Duché de Luxembourg le point de départ d'une aventure unique. La production d'acier donnera au minuscule pays le statut d'un Etat industrialisé et riche. Le premier syndicat luxembourgeois est créé en 1916. Dans les années qui suivent, plusieurs manifestations et des grèves sont menées sans grand résultat pour les ouvriers. Une nouvelle phase commence pour l'industrie sidérurgique dans les années 20 quand l'Arbed devient une société internationale et l'un des premiers producteurs d'acier au monde. Les conditions s'améliorent pour les ouvriers jusqu'à la crise de 1929. En juin 1936, un contrat collectif est signé et les syndicats deviennent un partenaire à part égal dans les négociations avec le patronat. La reconstruction et la modernisation du pays après la guerre donnent du travail à tous. En 1952, la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier joue largement en faveur de l'Arbed. Mais le renforcement de la concurrence puis, en 1973, la crise pétrolière frappent durement l'industrie sidérurgique. L'Etat intervient à coups de milliards, devenant de fait l'investisseur principal de l'industrie sidérurgique. Dans les années 80, l'Arbed surmonte ces difficultés et se modernise. En 1997, le dernier haut-fourneau de la filière fonte classique est fermée et remplacée par un haut-fourneau électrique.

A18h00 :

De fer et de feu - Vu Feier an Eisen (1921)

suivi de la projection de **Stol (1998)** en version luxembourgeoise

Tous les produits **Films made in Luxembourg** sont en vente en permanence dans la salle de projection.





Scène principale (parvis)

- ◆ 13h25
- ◆ 16h30

David GOLDRAKE

David Goldrake vous fera vivre une expérience théâtrale que certains ont décrite comme "poétique et émouvante", d'autres comme "gothique". Il combine des illusions à grande et à petite échelle avec de la musique contemporaine et une chorégraphie sensuelle pour vous emmener dans un voyage où l'illusion et la réalité se confondent. Nous espérons que ce spectacle vous plongera dans un monde qui ébranlera votre perception de la réalité et vous fera ressentir ce sens de l'émerveillement que la plupart d'entre nous ont oublié.



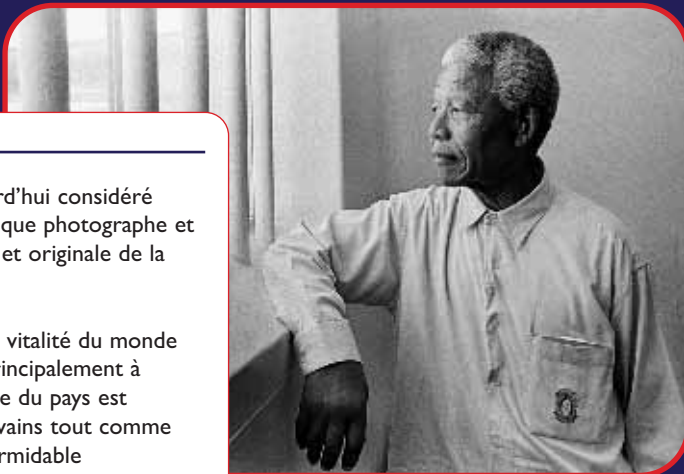
Balcon donnant sur le jardin (ou verrière)

- ◆ 16h00

DIDA - Défilé de mode alternative

Le groupe Ni vus, ni connus de l'association D'Ici et D'Ailleurs ASBL (DIDA) présente un défilé de mode alternative (alternative fashion). Une quinzaine de jeunes stylistes et créateurs de diverses origines et nationalités exhibent leurs plus récentes créations qui se veulent recyclées, osées et irrévérentes.

DIDA est une jeune association ayant des objectifs artistiques et humanitaires. Ses activités laissent apparaître une volonté de promouvoir des jeunes artistes, qui de façon dilettante présentent leurs œuvres et divulguent ainsi leurs dons artistiques. (www.dida-asbl.org)



Jürgen SCHADEBERG - Johannesburg années 50

Photographe d'origine allemande, né en 1931, Jürgen Schadeberg est aujourd'hui considéré comme « le père de la photographie sud-africaine ». Il a contribué, en tant que photographe et directeur artistique de Drum Magazine, à forger une identité visuelle forte et originale de la communauté noire.

Dans les années 50, Schadeberg a été le témoin privilégié de la prodigieuse vitalité du monde intellectuel et artistique de la communauté noire qui se développe alors principalement à Johannesburg dans le quartier de Sophiatown. Ce rare quartier cosmopolite du pays est l'endroit des cabarets clandestins, des clubs de jazz, des musiciens, des écrivains tout comme celui des politiciens ou des gangsters. Schadeberg rend compte de cette formidable effervescence et la met en scène dans Drum, s'attachant à construire une représentation de la modernité africaine qui s'inspire du modèle afro-américain. C'est toute une imagerie qui s'invente, de la cover girl noire au gangster portant feutre et costume trois pièces au club de jazz enfumé. Schadeberg côtoie ainsi les figures marquantes de la scène musicale comme Myriam Makeba, Dolly Rathebe, Hugh Masekela ou encore Kippie Moeketsi et fréquente également les grands leaders de la contestation anti-apartheid, alors encore tolérée, de Nelson Mandela, qu'il photographiera pendant près d'un demi-siècle, à Walter Sisulu en passant par Olivier Tambo. Il couvrira ainsi tous les grands événements qui ont ponctué ces années, des meetings de l'African National Congress (ANC) à Bloomfield jusqu'au massacre de Scharpeville en 1960 qui conduira l'ANC à renoncer à l'action non violente, en passant par la campagne de défiance en 1952, les grands procès des années 50 et la destruction de Sophiatown, décrétée par le gouvernement, entre 1955 et 1959.

Jürgen Schadeberg est aujourd'hui reconnu comme l'une des figures majeures de la photographie sur le continent africain, aux côtés notamment de David Goldblatt et Alf Kumalo. Son travail, qui couvre plus de 52 années et comprend plus de 100 000 négatifs, revêt une dimension historique, sociale et politique incontestable.

Déambulateur /
Espace d'expo



Scène principale (parvis)

◆ 19h00

Sara TRAVASSOS - Tiago CORDEIRO

Sara Travassos (Chant) : née à Coimbra, Sara Travassos a commencé dès le plus jeune âge à étudier la musique. A l'âge de dix ans elle chante pour la première fois devant le public. A partir de ce jour, elle a participé à des festivités juvéniles et a chanté dans des groupes de différents styles de musique, en passant par la musique traditionnelle portugaise. Elle a fréquenté des cours de chant lyrique au Conservatoire de Musique de la ville de Coimbra. Après avoir remporté un concours de fado, elle est régulièrement invitée à des spectacles et des nuits de fado au Portugal ainsi qu'à l'étranger (Brésil, Allemagne, France, Luxembourg, Belgique...).

Même si elle aime chanter le fado, elle pratique aussi la chanson où elle a acquis les meilleures classifications dans des programmes télévisés au Portugal. Entretemps elle a enregistré un CD et a participé à des spectacles avec les grands noms du monde du fado (musiciens et chanteurs de fado).

Tiago Cordeiro (Viole) : né à Coimbra, Tiago Cordeiro a commencé ses études de musique à l'âge de cinq ans. En 2004, il a terminé le cours de flûte traversière au Conservatoire de Musique de la ville de Coimbra tenu par Mme le professeur Helena Ruas. Il participe régulièrement à divers spectacles de fado et de musique légère en tant que musicien à travers le Portugal ainsi qu'à l'étranger (Espagne, France et Luxembourg). Il participe régulièrement à des "masterclass" et à des cours de perfectionnement à niveau instrumental et de direction chorale. Actuellement, il fréquente la quatrième année du Cours de Professeurs d'Education Musicale de l'Enseignement Basique de l'Ecole Supérieure d'Education de Coimbra. Il est maître-adjoint de l'Union Philharmonique Verridense (la plus ancienne philharmonie du Portugal).



Scène principale (parvis)

◆ 17h00

Claude FRISONI et Jacques PAQUER dans LE MONDE TEL QU'IL HAIT

Une pièce de Claude Frisoni - Mise en scène de Fabienne Zimmer - Avec Claude Frisoni, Jacques Paquer

Deux conférenciers sous la carte de la Communauté européenne commentent l'actualité en jouant avec les mots, histoire de faire rire.

Pourquoi «Le Monde tel qu'il hait» ? Parce qu'ils remplacent un mot par un autre. Ils passent ainsi en revue les pays et se moquent de leurs habitudes, de leur histoire, etc. : «*La devise du norvégien : «je m'les gèle», mais pourquoi au lieu d'aller vers le Sud, vers le Nord vais-je ?*», «*Un enfant qui tue son père c'est un parricide, un frère qui tue son frère est un fratricide, un français qui tue un suisse, c'est un suicide*», «*En Chine, à la place des lettres, ils ont des idéogrammes, alors qu'en France, c'est rare qu'on ait des idées au kilo*».

Une façon intelligente de rire de l'actualité internationale et de tailler un short au régionalisme et au nationalisme à l'heure de la mondialisation.

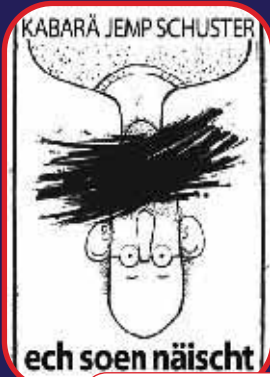


Scène principale (parvis)

- ◆ 15h10
- ◆ 17h30

Georges CHRISTEN - POWER SHOW

Pendant son enfance, Georges Christen n'était pas plus fort que la moyenne de ses camarades de classe, mais vers l'âge de 16 ans, il commença à développer une force physique hors du commun. A l'âge de 19 ans il s'inscrit pour la première fois dans le Livre Guinness des Records en pliant 250 clous de charpentier (20 cm de longueur et 7 mm d'épaisseur) en 72 min et 55 sec. Depuis, les exploits et les records de Georges Christen n'ont cessé de stupéfier le public à travers le monde. Pour présenter ses différents exploits devant un public de plus en plus vaste, Georges Christen créa son « Power Show », un spectacle de tours de force basé sur un genre de variétés ayant connu son heure de gloire à la fin du XIX^e siècle et qu'il a adapté aux temps modernes. Son programme est présenté de façon amusante et distrayante pour un public de tous âges et les spectateurs, qu'ils soient adultes ou enfants, sont également invités à monter sur scène pour tester la véracité des matériaux utilisés, ce qui fait de son show une animation interactive. Il a présenté son « Power Show » à travers les 5 continents du globe. Que ce soit au « Alex Theatre » à Los Angeles pour l'émission télévisée « Wow, The Most Awesome Acts On Earth », réunissant les 20 plus grandes performances jamais réunies sur un plateau de télévision, au « Great World City » à Singapour, au « Stade de Rufisque » au Sénégal, au « Mining Hall of Fame » à Kalgoorlie (Australie), lors de différents passages au Japon, à l'Ambassade du Luxembourg à Berlin, ou lors de sa dernière grande tournée en Russie pour le film « Tour de Force – In Russia with the World's Strongest Man ». Durant une carrière de plus de vingt ans, Georges Christen a présenté son « Power Show » environ 2000 fois à travers le monde et n'a pas perdu le goût des exploits de force et celui du spectacle. Revivez un genre de variétés devenu très rare et laissez-vous emporter par un spectacle fascinant et amusant à la fois.



Salle A22

- ◆ 16h00

Cabaret Jemp SCHUSTER - ECH SOEN NÄISCHT

Et ass vill geschitt am leschte Joer, awer ween erënnert sech nach un alles? Wann ee Kabarettist ee Joer Paus mécht, da weess en duerno vill ze verzielen. Wann en awer näischt seet, da muss dat eng Ursach hunn.

Wéi kann et sinn, datt een Tsunami déi ganz Tombola am Parhäus duerjernee geheit? Wéi ass et méiglech, datt bei enger ganz banaler Présidence esouvill Leit ëmkommen?

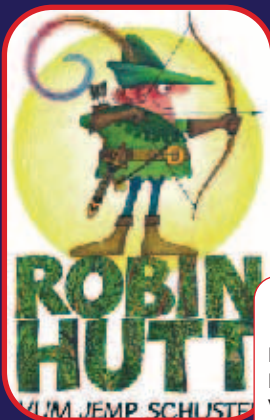
No esou enger Katastrof muss een sech natierlech froën: wat spenden ech dann elo? Et ass awer keng Ursach an de Pessimismus ze falen, do kéint een sech emol eppes oprafen, an dann ass et gutt wann de Gesondheetsminister géint d'Vullegripp geimpft ass, a wann déi schéi Mammen hire Meedercher ee Virbild kënnen sinn.

Dat Wichtigst ass nach ëmmer Kachen a Brachen. Awer déi nächst Katastrof ass schon ënnerwee. Een neie Virus, de B XVI, gräift virun allem déi kathoulesch Jugend un, an den ACL muss säi Pannendingscht verstärke fir all déi Sinistriert aus dem Stroossegroef ze krazen.

De Juncker gräift dem Angèle doiwwer ënnert d'Ärem, an eise Foussball geet de Schäissbiere an. Et gëtt Zäit datt opgeraumt gëtt am Dixiland Lëtzebuerg.

Komm mer gleewen erëm un de Kleessen, deen ass alt nach heinsdo fir eng Iwwerraschung gutt.

All Info iwwert d'Tournée: www.jempschuster.lu



Salle Krieps

- ◆ 14h00

Jemp SCHUSTER - ROBIN HUTT - THEATER FIR KANNER

De Robin Hood, deen am Sherwood Forest an England soll gelieft hunn, deen ass et vläicht ni ginn. Och wann de Kevin Costner vun Hollywood, deen am Film de Robin gespillt huet, behaupt, hien hätt e perséinlech kann, da wëllt dat nach guer näischt heeschen.

Well dee richteg Robin Hutt, huet sech anescht geschriwwen, an deen huet zu Lëtzebuerg am Huttebësch gelieft. Dee Bësch gëtt et haut net méi, se hunn en ewech geha fir eng Autobunn ze bauen.

Awer déi Zäit wéi de Robin Hutt am Huttebësch gelieft huet, du war nach alles e bëssen anescht ewéi haut. Dat ass schon éiweg laang hier, et war nach iwwerall Mëttelalter op der Welt, vill Kinnéken a Ritter sinn op Jerusalem gepilgert, well et en heiheim ze langweilg ginn ass. A wann se fort waren, hunn anerer probéiert hier Plaz um Troun ze kréien.

De Robin Hutt war ee Gudden. Deen huet opgepasst, datt kee séngem Här, dem Risch Léiwenhäerz, eppes ewech geholl huet, esou laang wéi dee fort war. Neen, dat huet hie selwer organiséiert. Hien huet déi Räich iwwerfall, an en huet alles, oder bal alles un déi Ärem verdeelt. Awer nëmme wann se zu him an zu sénger Band gehalen hunn.

Text a Regie: Jemp Schuster - Dekor an Affiche: Pit Weyer - Kostümer: Anne Weyer a Sylvie Hamus - Musik: Frank Möller

et spillen Robin Hutt: Fos Schuster - Marianne: Michèle Turpel - Brudder Tuck: Arn Wallenborn
Firlefanzen an Zalgot: Josée Hoss - Farlefinzen an Zalgot: Dany Hardt



Balcon donnant sur le jardin (ou verrière)

◆ 17h00

LËTZEBUERGER MÄNNERCHOUER

Wéi wier e Mënscheliwwen	Marc-Antoine Charpentier
En revenant d'Auvergne	Martin Koekelkoren
Drop geschloun dass Kwonke fléien	Laurent Menager
Le temps des cerises	A. Renard
Mäi kléngt Lëtzebuerg	Louis Petit
Lëtzebuenger Sängermarsch	Louis Petit



Salle A22

◆ 14h30
◆ 18h30

SOLOAUFTRITT von Michel CLEES

"Michel Clees führt uns Gewaltphantasien, Todes- und Trennungsgänge sowie ungehörige Liebesträume vor." (Raymond Klein, Woxx)

"Lettres" von Michel Clees ist eine faszinierende CD, geprägt von einer süßen Melancholie, die fast schon typisch ist für das Genre des Chansons. Die eindringliche Stimme von Clees fesselt ebenso wie die Texte mit denen der Sänger geheime Gedanken und Gefühle sowie verborgene Träume berührt.



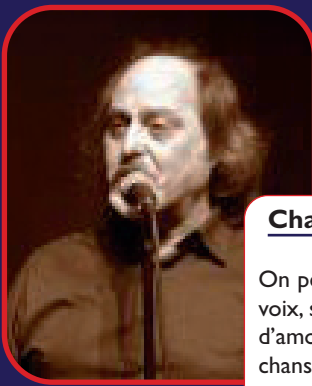
Scène principale (parvis)

◆ 13h55
◆ 17h55

Norbert RUTILI

Enfant du Pays Haut, issu d'une famille de mineurs d'origine italienne, très tôt, il a deux passions qu'il veut faire partager : le sport et la musique. Mais comme la plupart de ses camarades d'enfance, il rentre à l'usine et travaillera cinq années dans la sidérurgie. Ses moments de loisirs, il les consacre à l'animation bénévole d'un club sportif et d'un orchestre où il est à la fois chanteur et instrumentiste. D'abord autodidacte, il suit des cours du soir - devenu enseignant d'éducation physique, il entreprend des études musicales. Puis les années passent, et il finit par entrer au Conservatoire de Luxembourg, dans la section « Art dramatique ». Aujourd'hui nous pouvons l'apprécier sur les différentes scènes des théâtres luxembourgeois. Après avoir chanté et joué de la variété, entre autres Brel et Bécaud, il projette composer sur des textes originaux.

« L'homme qui n'a pas de musique en lui, que n'émeut point le concert des doux sons, est propre aux trahisons, aux stratagèmes et aux rapines » W. Shakespeare



Scène principale (parvis)

- ◆ 14h45
- ◆ 16h05

Charles SUBERVILLE

On peut parler pour ne rien dire, ou chanter pour ne rien faire entendre. Charles Suberville a choisi de mettre sa voix, son talent et sa fougue au service de grands auteurs. Brel, Ferré, Aragon, Breuzard mais aussi Hugo ou Dune. Cris d'amour ou de révolte, impertinences poétiques ou messages de paix, hymnes à la vie ou pieds de nez à la mort, les chansons qu'il interprète interpellent. Il y met tout son cœur et toute son énergie, sa tendresse et sa passion. Les textes de ses grands frères s'envolent alors, non pas comme les bulles de savon de la variété à cent sous, mais comme les ailes de l'esprit qui habite une certaine chanson française.

On peut parler pour ne rien dire, ou chanter pour communiquer. Et communiquer pour communier. De chaque récital de Suberville émerge une magie, celle d'une histoire d'amour entre le chanteur et son public.

Une longue histoire d'amour, qui n'a pas fini de nous émouvoir.



Restaurant 2

- ◆ 15h00 - 20h00

VALSE MUSETTE avec Erwin et René



Agora / Cour d'entrée / Parking

- ◆ à partir de 11h00 (expo vente livres, DVD - Petite restauration)
- ◆ 14h00 - 17h00 (Ateliers enfants)

STANDS - ATELIERS



GRANDE SALLE

- ♦ 21h00 : **Thorunn**
- ♦ 21h45 : **Cluster 5**
- ♦ 22h45 : **Stroke X**
- ♦ 23h15 : **Cluster 5**
- ♦ 00h30 : **Stroke X**

PETITE SALLE

- ♦ 18h30 : **Megacities (the movie)**
- ♦ 20h00 : **La Fa Connected**
- ♦ 21h15 : **The Gentles**
- ♦ 22h15 : **Life in Loops**
- ♦ 23h45 : **Djuju**
- ♦ 01h00 : **DJ Maxwell George**

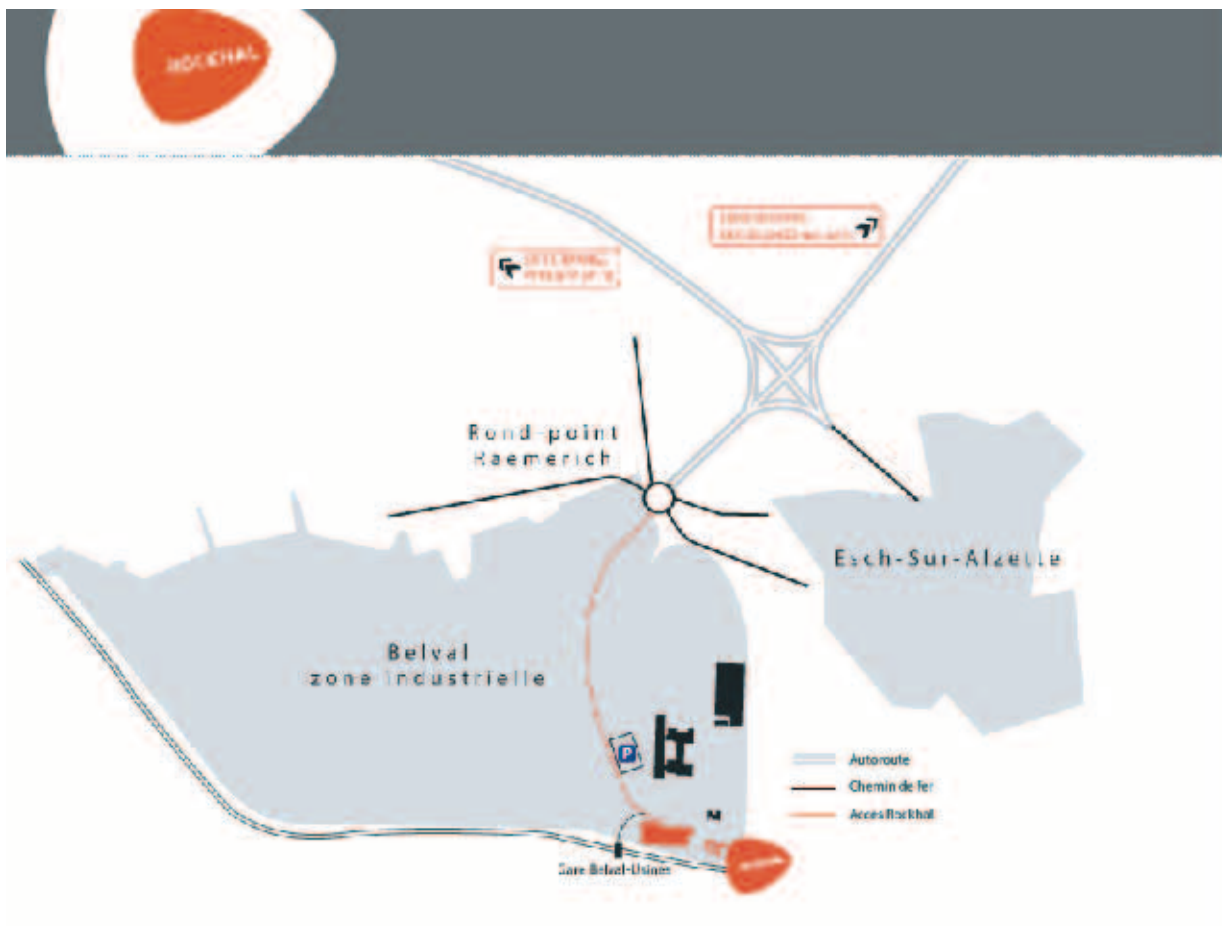
Entrée : 10.- euros / prévente : 8.- euros

Prévente à partir du 1^{er} avril dans tous les points de vente habituels et dans les bureaux OGB•L à Esch (60, bd. J.F. Kennedy)

Luxembourg (19, rue d'Epéray)

Ettelbruck (6, rue Prince Jean)

pendant les heures d'ouverture au public.



PROGRAMME : ROCKHAL - 30 AVRIL



Grande salle

- ◆ 21h45
- ◆ 23h15

CLUSTER 5

Cluster 5 versuchen sich klar von anderen Coverbands zu unterscheiden. Die Auftritte werden gezielt ausgesucht und die Messlatte bei der Auswahl der Lieder einfach höher angelegt. Chartstürmer finden in dieser Gruppe keinen Platz. Nach dem Motto "Playing Funky Alternative Grooves" durchstreift diese Band mehrere Musikgenres von The White Stripes, Muse, Placebo, Incubus zu Macy Gray, Jamiroquai, Beastie Boys oder Daft Punk. Somit spricht man auch eher ein gezieltes musikinteressiertes Publikum an. Die Band glaubt in diesem Bereich eine Marktlücke entdeckt zu haben, was die zahlreichen Besucher auf verschiedenen Konzerten bestätigen. Für die 7 Bandmitglieder ist das "Covern" von Musikstücken weit mehr als nur das Reproduzieren fremder Kompositionen. "Performance starts with conviction" lautet einer ihrer Vorsätze, wobei ein besonderer Wert darauf gelegt wird, die einzelnen Stücke überzeugend darzubieten (www.cluster5.com).

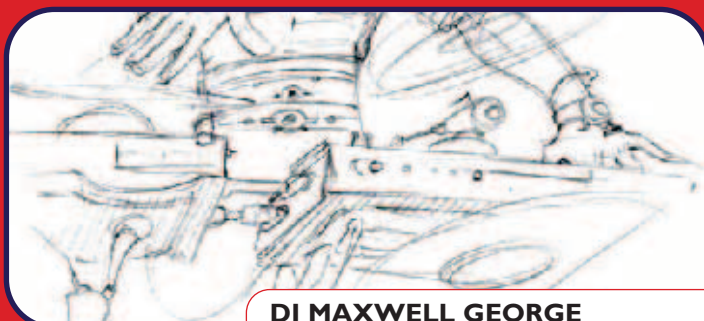


Petite salle

- ◆ 23h45

DJUJU

Le groupe Djuju a été fondé en 1983 à Esch-sur-Alzette par des musiciens qui venaient chacun d'un différent coin de la scène musicale du sud du Luxembourg. Actuellement Djuju se compose de : Jean-Paul Endré (guitare et chant), Jerry Krier (basse), Petz Flammang (batterie), Rosario Grasso (percussion et chant) et Romain Hoffmann (saxophone). Djuju a joué des concerts au Luxembourg, en France, en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne. Les différents membres ont contribué à créer un djuju-sound très particulier. On pourrait qualifier la musique du groupe de latin-reggae-funk-rock (www.djuju.lu).



Petite salle

- ◆ 01h00

DJ MAXWELL GEORGE

DJ at Pulp, Elevator and Mesa Verde.



Petite salle

◆ 20h00

LA FA CONNECTED

La Fa Connected est un groupe composé de 4 musiciens issus tout droit de la scène indépendante luxembourgeoise. Sim (Tiger Fernandez, Verbal Kint), Dirk (dEFDUMp), Paul (Treasure Chest at the End of the Rainbow, Actarus) et Yves (Spyglas, Silence is Welcome) proposent un rock énergique et subtil à la fois qui doit beaucoup à la scène indie u.s. où des groupes tels que Mock Orange, Applesseed Cast, Les Savy Fav, 31Knots et bien d'autres ont laissé des traces indélébiles. Leur très attendu premier album, actuellement en cours d'enregistrement, devrait prouver à ceux qui en doutent encore, que le Luxembourg recèle également sa part de « guitar heroes »

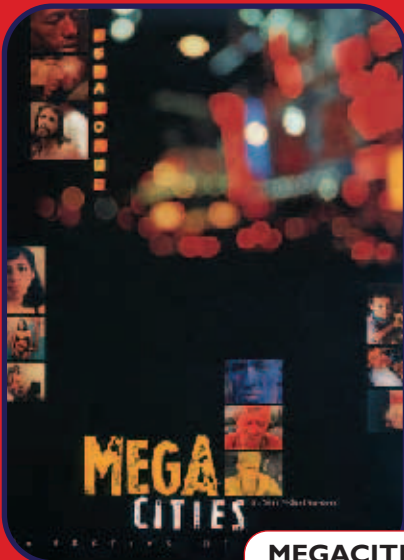


Petite salle

◆ 22h15

LIFE IN LOOPS – A MEGACITIES RMX

"Life in Loops" ist ein kompletter Neuschchnitt des Filmmaterials der Dokumentation "Megacities" von Michael Glawogger. Im Sinne eines Audio-Remixes mischt der Musikfilmemacher Timo Novotny nicht nur das vorhandene Material von Glawogger, sondern auch seine eigenen Filmsourcen und verbindet die Bilder mit den Kompositionen der Sofa Surfers. Die Uraufführung wird von Timo Novotny und Markus Kienzl (Sofa Surfers) vor dem Publikum live gemischt, die Premiere der Kinoversion fand im Herbst 2005 statt. Das Klang- und Medienkunst-Kollektiv Sofa Surfers ist in zwei unterschiedlichen Formationen zu erleben: Markus Kienzl zusammen mit Timo Novotny, mit neuem audiovisuellen Material und I-Wolf mit seiner Band (www.lifeinloops.com - www.vidok.org - www.sofasurfers.net).



Petite salle

◆ 18h30

MEGACITIES - 12 Geschichten vom Überleben

Ein Film von **Michael Glawogger**

1998 - Lotus Film GmbH Wien, Fama Film AG Bern, Paul Thiltges Distributions Luxembourg

Megacities sind Faszinosum und Moloch zugleich. Mit diesem Widerspruch müssen sich die Bewohner von Bombay, New York, Mexico City und Moskau Tag für Tag auseinandersetzen. In zwölf Kapiteln erzählt der Film von Shankar, dem Bioskopmann, von Modesto, dem Hühnerfüsseverkäufer, von Babu Khan, dem Farbensieber, von Nestor, dem Müllsammler, von Oleg, Borja, Kolya und Mischa, den Straßenkindern, von Cassandra, der Schauspielerin, von Larissa, der Kranfahrerin und Toni, dem Hustler. Sie sind Menschen, die ihren alltäglichen Kampf mit Einfallsreichtum, Witz und Würde führen. Sie alle verbindet eine Illusion: Der Traum von einem besserem Leben. Ein Film über Arbeit, Armut, Gewalt, Liebe und Sex - ein Film über die Schönheit des Menschen.



Grande salle

- ◆ 22h45
- ◆ 00h30

STROKE X

La musique de Stroke X est une invitation au voyage dans l'univers des rythmes. Elle est sauvage, indomptable, mais ô combien sublime. Le résultat est impressionnant ; les sonorités des percussions frappent au cœur et l'unisson des gestes des musiciens crée une atmosphère magique ; on est emporté par une vague de sensations allant crescendo au cours du déroulement du concert. Si ce spectacle est sonore, les rythmes quasi inconnus et percutants, il est également physique au fil des minutes, puisque les musiciens mettent toute leur énergie pour frapper cassant bon nombre de baguettes et pour donner un son à l'état pur. Mouvements kaléidoscopiques, interactivité, chorégraphies, clins d'oeil, ponctuations visuelles, scènes de transition souvent humoristiques et/ou intimistes, le tout présenté par de curieux batteurs qui vous mettent parfois à contribution.



Petite salle

- ◆ 21h15

THE GENTLES

Im Jahre 2003/2004 wurde der Single-Hit Firwat? und Why? zuerst in Luxemburg, dann im Benelux-Raum im Rahmen einer Verkehrssicherheitskampagne eingesetzt. Auf diesen Song, der Goldstatus erreichte, folgte im Jahre 2003 die 3. Single der Band: Made in Luxembourg. Nun wollen Marilù, Mr. Gentle, Mr. Hackman, JK double O und Show L alias The Gentles voll durchstarten. Das erste Album ist fertig: Gentle Attitude, ein Mix aus Urban Pop, Hip-Hop und Funk gepaart mit einfühlsamen Texten, die den Alltag der Band wiedergeben. In diesem Album spiegeln sich zwei Jahre intensive Arbeit und Erfahrung der Band wider. Einige Titel sind in luxemburgischer Sprache, andere in Englisch und zwei Titel drei- und viersprachig. Die erste Single Auskopplung des Albums wurde im Mai 2005 zur Nummer 1 der RTL Charts in Luxemburg. Zwischen 2003 und 2005 sah man The Gentles auf diversen Bühnen in Luxemburg und im Ausland sowie im Vorprogramm von Pink, Söhne Mannheims, Samy Deluxe, Fettes Brot, DJ Bobo, Candy Dulfer, Blues Brothers, Wir sind Helden, uvm (www.thegentles.com).



Grande salle

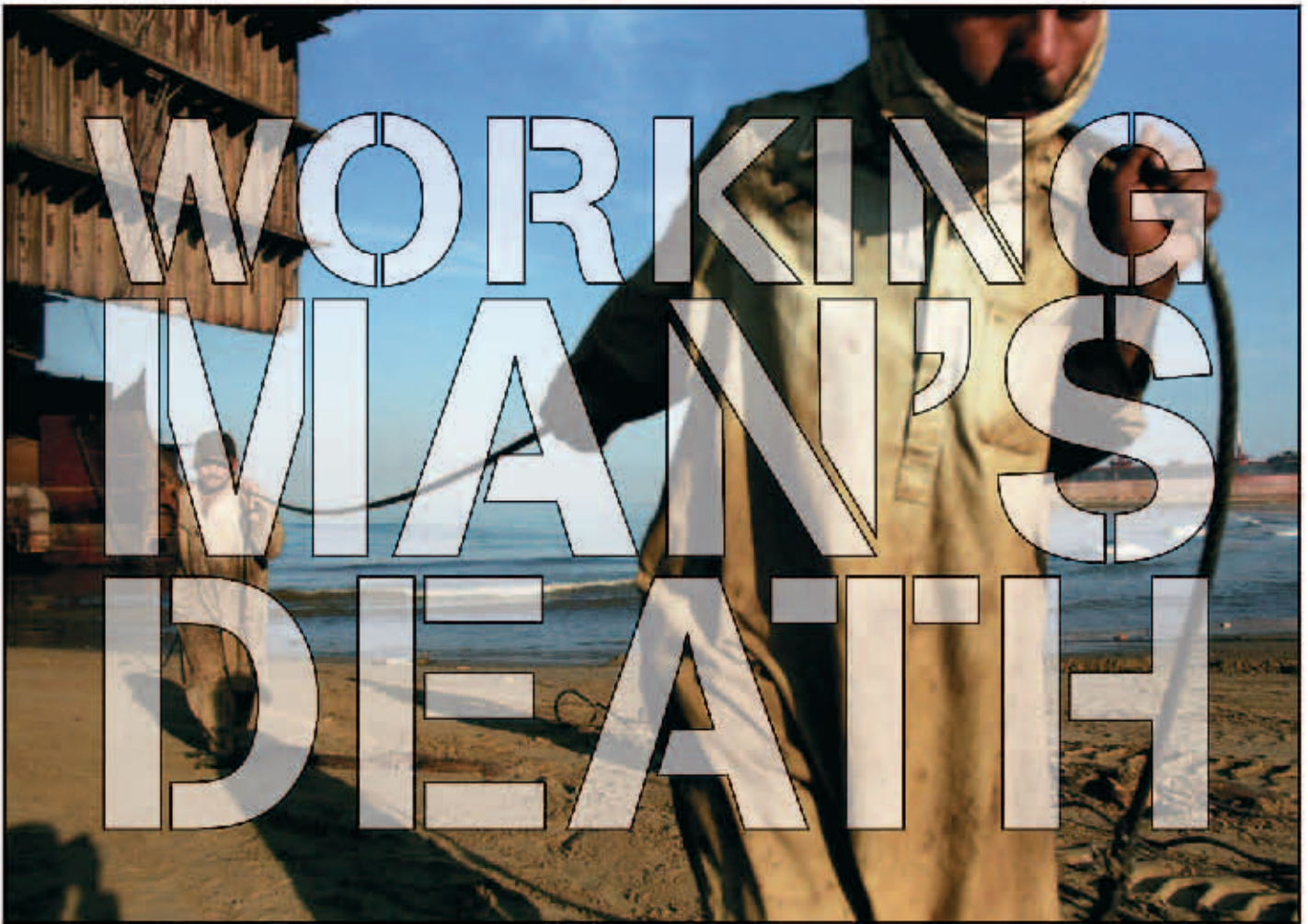
- ◆ 21h00

THORUNN

Thorunn a grandi à Reykjavik avec ses sœurs et son frère et a toujours été une fille douée. Elle a chanté dans la chorale de l'église, a joué dans différents groupes, a décroché son premier rôle dans « Cats » et continue de chanter et d'écrire ses propres chansons. Après des études dans le sud de la France, elle part vivre à Londres où elle obtient des contrats dans le mannequinat et en tant que chanteuse de studio. Au cours de l'été 2002, elle démarre sa carrière chez RTL dont elle est actuellement une des présentatrices-vedettes. En plus de ses activités au sein de RTL Luxembourg, elle joue dans plusieurs films. Son album, « The moment in between » a été enregistré en Suède et en Allemagne. Thorunn a travaillé avec quelques-uns des meilleurs compositeurs et producteurs du marché et a co-écrit la plupart des chansons de son album (www.thorunn.lu).

Einladung

Paul Thiltges Distributions
Onafhängege Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg
Action Solidarité Tiers Monde



Avant-Première

WORKINGMAN'S DEATH

Fünf Bilder zur Arbeit im 21. Jahrhundert

Ein Dokumentarfilm von Regisseur Michael Glawogger

Verschwindet körperliche Schwerarbeit, oder wird sie nur unsichtbar?

Ob sie durch die Schächte der illegalen ukrainischen Kohleminen kriechen,

ob sie in Indonesien bei Hitze und Rauch Schwefel sammeln,

ob sie im Blut und Gestank nigerianischer Schlachthöfe Vieh abstechen,

ob sie in Pakistan unter Lebensgefahr Tankschiffe zerschneiden,

ob sie als chinesische Stahlarbeiter einer aussterbenden Art angehören,

die Schwerarbeiter von heute werden nicht mehr in Lobeshymnen besungen wie zur Zeit des Arbeitshelden Stachanov. Sie müssen sich mit der Feststellung begnügen, dass eine Arbeit, die dir die Knochen bricht, besser ist als gar keine ...

Fünf Portraits aufreibender physischer Arbeit, die in unserem technologischen 21. Jahrhundert immer weniger sichtbar ist.

Tel.: 54 05 45-253
für Ihre
Reservierungen !

Dienstag, 25. April um 19.00 Uhr

im Utopolis (Saal 1) - Originalversion mit deutschen Untertiteln

In Anschluss an die Vorführung findet ein kleiner Umtrunk im Spaghetti Palace im Utopolis statt.

Bitte reservieren Sie Ihren Platz bis zum 21. April bei Paul Thiltges Distributions, [Tel. 54 05 45 253](tel:540545253) oder info@pdt.lu

Österreich/Deutschland 2005 - Buch & Regie Michael Glawogger
© 2005 Lotus / Quinte / Arte - Sprachen: Russisch / Bahasa
Indonesien / Englisch / Jap. / Yoruba / Paschtu / Mandarin / Deutsch
www.workingmansdeath.com
Vertrieb: Paul Thiltges Distributions, Luxembourg



www.pdt.lu
www.ogbl.lu
www.solidarite.lu
www.astm.lu

1^{er} mai

**DÉFENDONS
NOTRE
MODÈLE
SOCIAL!**

**DES RÉFORMES
POUR LE PROGRÈS SOCIAL!**



OGB•L

Bolkestein sans fin !

Les syndicats mettent en garde la Commission européenne

Le 16 février passé, le Parlement européen (PE) a fait une première lecture de la proposition de directive visant à ouvrir le marché des services à l'intérieur de l'Union européenne (la directive dite « Bolkestein »). Le Parlement a voté, à une large majorité, le compromis élaboré par les deux principaux groupes politiques du PE, les conservateurs et les socialistes.

Si les syndicalistes européens sont en général contents de ce premier vote, même si toutes les revendications syndicales n'ont pas été retenues, ils sont alertés par des déclarations faites récemment par différents membres de la Commission européenne.

Suite au vote du Parlement, la Commission est en train de revoir sa copie et de présenter en avril une nouvelle proposition de directive au Conseil des ministres européen. Des déclarations récentes laissent présager une volonté de la part de la Commission, notamment, d'ignorer l'exclusion par le Parlement de certains secteurs de services sensibles comme les agences de travail intérimaire et les services de sécurité privés.

Les syndicats européens n'accepteront pas que la Commission ignore ou affaiblisse le compromis voté majoritairement

par les représentants démocratiques des citoyens européens. Une telle attitude conduira non seulement à des réactions virulentes de la part des travailleurs européens, mais aura certainement des conséquences néfastes pour l'image générale de l'Union européenne auprès des citoyens.

Les syndicats luxembourgeois CGT-L (OGB•L/FNCTTFEL) et LCGB ont adressé une lettre à la Commissaire luxembourgeoise, Viviane Reding, afin de rappeler les revendications principales des travailleurs. Dans cette lettre, ils expriment par ailleurs le constat qu'après les « non » français et néerlandais à la Constitution européenne, « la directive services semble être le banc d'essai qui permet aux décideurs politiques européens de démontrer en public s'ils veulent vraiment construire une Europe sociale et citoyenne ».

Enfin, les syndicats ont noté avec satisfaction la détermination du Premier ministre Juncker, voire du gouvernement luxembourgeois, de défendre le compromis du Parlement européen au sein du Conseil européen.

Conseil européen de printemps

Les syndicats européens demandent la relance de l'Europe sociale

À l'occasion de sa réunion de printemps, le Comité exécutif de la Confédération européenne des syndicats (CES) a, entre autres, adopté une résolution sur la stratégie de Lisbonne comprenant un certain nombre de revendications syndicales à l'adresse du Conseil européen de printemps.

L'analyse syndicale de la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne, qui vise à faire de l'Union européenne d'ici à 2010 l'espace économique le plus compétitif du monde, est très mitigée. Selon la CES, non seulement l'économie européenne souffre-t-elle d'une faible croissance et d'un manque de reprise, l'Europe sociale est également dans le marasme. La pauvreté est en hausse. Des emplois précaires, rapportant des salaires de misère, assortis de peu ou pas de sécurité, et ne donnant accès ni à la formation ni

à des perspectives de meilleur emploi, se répandent dans toute l'Europe. Par ailleurs, pour les syndicalistes, la relance du processus de Lisbonne décidée à l'occasion du Sommet de printemps de 2005 n'est pas équilibrée. Tout l'accent semble être mis sur la compétitivité économique ; le social et l'environnemental, les deux autres piliers de la stratégie de Lisbonne, étant négligés.

Mauvaises décisions de politique économique

Pour les syndicats européens, c'est dans les décisions de politique économique qu'il faut chercher les coupables de la situation actuelle, dans l'usage abusif que le modèle économique européen fait des concepts de « compétitivité » et de « stabilité ». Au nom de la compétitivité, les États membres se surenchérisent les uns les autres pour favoriser les salaires les plus bas, le régime de travail le

plus flexible, les droits du travail les plus restreints et les impôts sur les bénéficiaires les plus modérés. Au nom de la stabilité, un cercle vicieux s'est créé, notamment dans la zone euro. Pour combattre l'inflation, la politique monétaire maintient l'économie en dessous de son potentiel. Pour lutter contre les déficits publics qu'entraîne le maintien de l'activité sous son potentiel, les gouvernements augmentent les impôts indirects qui font à leur tour monter les prix. Selon la CES, la boucle folle est bouclée lorsque la banque centrale européenne augmente les taux d'intérêts pour lutter contre le danger imaginaire d'inflation engendré par l'accroissement des impôts indirects. Plutôt que de « stabilité », il faudrait parler de « désastre économique », conclut la CES.

Les syndicats demandent plus d'Europe

Les syndicats européens ne veulent pas moins d'Europe. Ils veulent une meilleure Europe, une Europe qui place la justice sociale et les conditions de travail et de vie des citoyens au cœur de la politique européenne. Une Europe qui mette fin à la course au plus bas niveau en établis-

sant et en faisant respecter les règles du jeu au niveau social. Une Europe qui exclut la concurrence déloyale entre les Etats membres qui se fait sur le dos des travailleurs, notamment au détriment des salaires, des conditions de travail et des prestations sociales. Une Europe qui guide et aide les Etats membres à prendre les bonnes décisions : pour investir dans la recherche et l'innovation, pour investir dans une main-d'oeuvre qualifiée. Pour les syndicats, le véritable pas en avant pour atteindre les objectifs de Lisbonne n'est pas « la concurrence à tout prix », mais la coopération et le rôle directeur européen. Ce rôle directeur doit avoir comme idées maîtresses la cohésion sociale, la solidarité ainsi que le développement durable de l'Union européenne à tous les niveaux. C'est à cela que doit servir la compétitivité de l'économie européenne.

La résolution de la CES peut être consultée sur le site Internet <http://www.secec.lu/> sous le titre « Il faut que l'Europe sociale passe à la vitesse supérieure ! »

Fondation de Dublin

L'OGB♦L et le LCGB rencontrent la direction

Une délégation syndicale a rencontré à Luxembourg le nouveau directeur de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, dite « Fondation de Dublin », le Finlandais M. Jorma Karppinen. Faisaient également partie de la délégation de Dublin, M. Willy Buschak, Madame Brid Nolan et le chercheur luxembourgeois M. Jean-Michel Miller.

La Fondation de Dublin est un organe autonome de l'Union européenne qui a été créé en 1975 en vue de contribuer à la mise en place de meilleures conditions de vie et de travail en Europe. La Fondation fournit des conseils et des analyses sur les questions de politique sociale aux décideurs de l'Union européenne (UE).

Pour la période 2005-2008, la Fondation a défini quatre thèmes-clés qu'elle examinera de façon plus approfondie, c'est-à-dire :

- ♦ l'emploi ;
- ♦ l'équilibre vie-travail ;
- ♦ les relations industrielles et le partenariat ;
- ♦ la cohésion sociale.

Les deux parties ont décidé de collaborer plus étroitement à l'avenir.

La délégation syndicale luxembourgeoise se composait des personnes suivantes : M. Robert Weber, président du LCGB, Mme. Viviane Goergen, secrétaire générale adjointe du LCGB, M. Nico Clement, membre du bureau exécutif de l'OGB♦L et M. Mil Lorang en tant que conseiller.





**Direction syndicale
de l'OGB•L-ACAL**

Appel au Groupement Transport et à la FLEAA

A l'ordre du jour de la réunion de la Direction syndicale du syndicat Transport/ACAL de l'OGB•L qui s'est réunie récemment à Bertrange figuraient l'analyse et la délibération sur des sujets d'actualité

Directive temps de travail pour conducteurs

La Direction syndicale de l'OGB•L-ACAL se montre satisfaite du projet de loi concernant la transposition de la directive européenne 2002/15 sur le temps de travail des travailleurs mobiles. La directive et le projet de loi définiront, enfin, les périodes d'activités d'un conducteur professionnel qui sont à considérer et à rémunérer comme temps de travail. Le temps de travail sera limité à 48 heures en moyenne par semaine, tout en permettant un temps de travail de 60 heures dans une semaine isolée. En outre, le projet de loi prévoit des sanctions tant pour les employeurs que pour les donneurs d'ordre qui ne respectent pas les dispositions légales. La Direction syndicale de l'OGB•L-ACAL a décidé unanimement d'aviser favorablement le projet de loi du gouvernement.

Conventions collectives : Retour à la table de négociations !

La Direction syndicale de l'OGB•L-ACAL lance un appel pressant à la Confédération Luxembourgeoise du Commerce, porte-parole du Groupement Transport et de la FLEAA, d'arrêter sa politique de blocus et de mener, enfin, un dialogue social constructif en vue du renouvellement des conventions collectives pour les conducteurs de camions et d'autobus. Après que les organismes officiels ont été saisis du

projet de loi pour la transposition de la directive sur le temps de travail, plus aucun obstacle ne justifie une remise des négociations aux calendes grecques.

Licenciements collectifs : OGB•L-ACAL solidaire

La Direction syndicale se déclare solidaire avec les travailleurs concernés par les différents plans sociaux dans le secteur de l'industrie.

C'est avec un œil très critique que l'OGB•L-ACAL observera le développement du secteur logistique au Luxembourg tel qu'annoncé par le gouvernement. C'est justement dans le secteur de la logistique que l'idéologie Bolkestein est en cours d'être appliquée et qu'il a eu création d'un marché d'emploi virtuel, dû aux nombreuses sociétés dites "boîtes aux lettres". La délocalisation de nombreuses entreprises de logistiques dans des pays à main d'œuvre bon marché ne donne pas la garantie nécessaire pour créer des emplois stables.

Tagung der Syndikatsleitung des OGB•L-ACAL

Appell an "Groupement Transport" und FLEAA

Die Syndikatsleitung des OGB•L-Transportsyndikats ACAL tagte kürzlich in Bartringen, um über aktuelle Themen zu beraten und zu entscheiden.

Arbeitszeitrichtlinie für Kraftfahrer

Die Syndikatsleitung begrüßt den von der Regierung auf den Instanzenweg gebrachten Gesetzentwurf zur Umsetzung der EU-Arbeitszeitrichtlinie 2002/15 für Kraftfahrer. Die Arbeitszeitrichtlinie wird endlich klare Regeln betreffend die Tätigkeiten, die als Arbeitszeit zu betrachten und zu entlohnen sind, schaffen. Die durchschnittliche Arbeitszeit wird künftig 48 Stunden betragen, kann aber in einer isolierten Woche bis auf 60 Stunden ausgedehnt werden. Erfreut sich die Syndikatsleitung des OGB•L-ACAL darüber, dass in den Strafbestimmungen des Gesetzes nicht nur der Arbeitgeber, sondern auch der Auftraggeber belangt werden kann. Einstimmig beschloss die Syndikatsleitung des OGB•L-ACAL, den Gesetzentwurf positiv zu begutachten.

Kollektivverträge: Zurück an den Verhandlungstisch!

Die Syndikatsleitung des OGB•L-ACAL richtet einen dringenden Appell an die Handelskonföderation, als Sprachrohr der Unternehmen des Straßengüterverkehrs "Groupement Transport" und der privaten Busunternehmen FLEAA, ihre Blockade-Politik aufzugeben und endlich konstruktive Verhandlungen zur Erneuerung der Kollektivverträge mit den Vertrag schließenden Gewerkschaften zu führen. Nachdem die Arbeitszeitrichtlinie nun in Form eines Gesetzentwurfs auf den Instanzenweg gebracht wurde, besteht kein Grund mehr, die Verhandlungen auf die lange Bank zu schieben.

Massenentlassungen: OGB•L-ACAL solidarisch

Die Syndikatsleitung des OGB•L-ACAL zeigt sich solidarisch mit den Beschäftigten im Industriesektor, die gegenwärtig von Sozialplänen betroffen sind. Mit einem sehr kritischen Auge sieht die Syndikatsleitung die Pläne der Regierung, künftig verstärkt auf den Logistikbereich zu setzen. Gerade im Logistiksektor macht sich Bolkestein-Ideologie breit und es wurde in den vergangenen Jahren, bedingt durch die zahlreichen Briefkastenfirmen, ein virtueller Arbeitsmarkt geschaffen. Das Auslaggen von Logistikbetrieben in Billiglohnländer ist nicht der Garant für sichere Arbeitsplätze.



du nouveau dans les entreprises



Accord entre les entreprises de gardiennage Brink's et Group 4 Falck

Presque une "success story"

L'OGB♦L salue que - après ses maintes interventions et appels à la responsabilité sociale des parties concernées - la politique et les deux entreprises concernées par le transfert ont enfin réagi. En effet, suite à la proposition de l'OGB♦L d'envisager des mesures de maintien dans l'emploi, le ministre du Travail a réussi à trouver un accord permettant aux 170 travailleurs de conserver leur emploi tout en bénéficiant d'une formation spéciale financée à 80% par l'Etat.

Cet aboutissement a priori positif comporte néanmoins un bémol: le fait, que les syndicats n'aient pas été associés aux discussions menant à l'accord. En effet, à ce jour; il n'est pas clair si tous les détails ont pu être éclaircis ou si des problèmes d'interprétation subsistent. Dès lors, l'OGB♦L appelle avec insistance au ministre du Travail et de l'Emploi de convoquer d'urgence une rencontre avec les syndicats afin de permettre une concertation sur les détails de l'accord intervenu.

Finalement, l'OGB♦L salue que les deux entreprises - après des procès et attaques mutuelles devant les tribunaux - aient finalement découvert la vraie valeur de la responsabilité sociale et ont agi dans l'intérêt des salariés concernés.

L'OGB♦L ose espérer que cette prise de conscience et l'expérience d'une "bonne pratique" aboutiront enfin à l'instauration d'un bon dialogue social dans ce secteur.



Unterredung zwischen der Handelsföderation und den Gewerkschaften

Neubelebung des Sozialen Dialogs erwünscht

Kürzlich fand auf Einladung der Handelsföderation eine Unterredung mit dem OGB♦L und dem LCGB statt, an der für die Arbeitgeberseite die Herren Lamborelle, Ernster, Schonkert und Nothum, für die Gewerkschaften die Herren Roeltgen und Sowa (beide OGB♦L) und Herr Weber (LCGB) teilnahmen.

Nachdem die Vertreter der Arbeitgeber den Gewerkschaften ihre Analysen und Betrachtungen in Bezug auf die Ladenöffnungszeiten unterbreitet und sich die diesbezügliche Kritik der Arbeitnehmervertreter angehört hatten, bejahten sie den Vorschlag des OGB♦L den Dialog

zwischen den Sozialpartnern neu zu beleben und diesen auf alle relevanten Fragestellungen, die die Arbeitsbeziehungen im Handel betreffen, qualitativ zu erweitern.

Die kollektivvertraglichen Beziehungen im Bereich des Handels, die Löhne, die Sicherung und der Schutz der Arbeitsplätze, die Arbeitszeitorganisation, sowie die Betriebszeiten und die berufliche Fort- und Weiterbildung wurden als Themenbereiche vorgeschlagen. In einer ersten Phase soll aussondiert und überprüft werden, wie diese Diskussionen inhaltlich und zeitlich strukturiert werden sollen.

Betreffend die Ladenöffnungszeiten beschlossen die Sozialpartner, dass Verhandlungen für eine Erneuerung des im vergangenen Jahr getroffenen Abkommens über verlängerte Öffnungszeiten an verschiedenen Samstagen bzw. Vorkabenden von Feiertagen kurzfristig aufgenommen werden sollen.



du nouveau dans les entreprises

HORNBACH/Centre de bricolage et de jardinage

Les négociations de la convention collective de travail risquent d'échouer

Les négociations pour l'introduction d'un premier contrat collectif de travail auprès du Centre de bricolage et de jardinage Hornbach durent depuis mi-2005 sans qu'il y ait pour autant un résultat satisfaisant.

Les principales revendications syndicales – introduction d'une grille de salaires et de rémunération prenant en compte l'ancienneté de service, l'introduction d'une gratification annuelle (13^e mois), augmentation du congé – sont carrément rejetées par la direction. Les propositions minimales faites par la direction ne représentent pourtant pas de base de négociation.

Le Centre de bricolage et de jardinage, installé depuis 1998 à Bertrange et bien connu par ses slogans publicitaires «Hornbach, il y a toujours quelque chose à faire (Hornbach, es gibt immer was zu tun)», «Yippie, jaja, yieppie yieppie yeah» ou «Hornbach n'est pas un état, mais un mouvement (Hornbach ist kein Zustand. Hornbach ist eine Bewegung)» serait bien conseillé de bouger et de présenter à ses quelque 100 salariés un contrat collectif de travail acceptable.

Le 22 mars, la délégation du personnel et son syndicat ont informé le personnel sur l'état des négociations et d'éventuelles actions syndicales.

Baumarkt Hornbach

Verhandlungen drohen zu scheitern

Seit Mitte 2005 dauern die Verhandlungen zur Einführung eines ersten Kollektivvertrags beim Baumarkt Hornbach an, ohne dass es bis jetzt zu einem zufriedenstellenden Ergebnis gekommen ist.

Die gewerkschaftlichen Hauptforderungen - Einführung einer Lohn- und Gehaltstabelle unter Berücksichtigung der Betriebszugehörigkeit, Einführung einer jährlichen Gratifikation (13. Monatsgehalt), Erhöhung des Jahresurlaubs - werden von der Direktion strikt abgelehnt. Die von der Direktion gemachten minimalen Vorschläge stellen ihrerseits keine Verhandlungsbasis dar.

Der seit 1998 in Bartringen ansässige und durch seine Werbung wohlbekannte Baumarktriase "HORNBACH, es gibt immer was zu tun", "Yippie jaja yieppie yieppie yeah" oder "HORNBACH ist kein Zustand. HORNBACH ist eine Bewegung" wäre gut beraten, sich in Bewegung zu setzen und den über 100 Beschäftigten des Baumarkts einen annehmbaren Kollektivvertrag vorzulegen.

Am 22. März 2006 haben die Personalvertretung und ihre Gewerkschaft das Personal über den Stand der Verhandlungen unterrichtet sowie über gewerkschaftliche Aktionen informiert.



IMPRESSUM

Zeitung des OGB•L "Unabhängiger Gewerkschaftsbund Luxemburg"
Verleger: OGB•L "Onofhängege Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg"
Herausgeber für den OGB•L : Jean-Claude Reding
60, bd. J.F. Kennedy • B.P. 149 • L-4002 Esch/Alzette
Editeur responsable pour la Belgique :
Yvon Moinet • FOY 13 B • B-6600 Bastogne
INTERNET: <http://www.ogb-l.lu> / e-mail: ogb-l@ogb-l.lu
Tel.: 54 05 45-1 • Fax: 54 16 20

Die gezeichneten Artikel stellen nicht unbedingt die Meinung der Redaktion dar. Die Redaktion behält sich Kürzungen der Beiträge vor. Les articles signés ne reflètent pas nécessairement la position de la rédaction. La rédaction se réserve le droit d'abrégé les textes.

Chefredakteur: Chantal Boly - chantal.boly@ogb-l.lu
Koordination: Christiane Wagner - christiane.wagner@ogb-l.lu
Layout: James Vallad - james.vallad@ogb-l.lu
Druck • Impression: Techprint, Esch/Lankelz

ACTION AUTOCOLLANT "OGB-L - FRONTALIERS BELGES"

Tirage du mois de février

!!! GAGNEZ DE SUPER PRIX !!!

COLLEZ CET AUTOCOLLANT ET GAGNEZ:

- 4 week-ends à Paris pour 2 personnes (3 jours, 2 nuits, voyage en Thalys et hôtel 4 étoiles)
- 40 lecteurs MP3 ou 40 cafetières SENSEO
- des centaines de T-Shirts

OGB-L

Organisation des Gagnants Belges
Association Belge des Automobiles Particuliers

Durant le mois de janvier 2006, affichez cet autocollant sur votre véhicule et vous serez peut-être parmi les heureux gagnants. Chaque mois les immatriculations gagnantes seront publiées dans l'Actual à partir de mars 2006.

Service gagnants: 00352 30 73 86 22 ou: frontaliersbelges@ogb.be

Gagne un Week-end à Paris pour 2 personnes

GKX-372

(3 jours, 2 nuits, voyage en Thalys, hôtel 3***)



Gagnent un lecteur MP3 ou une cafetière SENSEO

GUK-066

NKT-029

PRQ-427

TBU-158

LCH-505

EJX-861

BTF-425

LSM-675

ENF-989

RUD-273

Gagnent un T-Shirt

HEH-818

BAR-641

AYB-496

BTS-225

SBS-263

KJL-970

TJF-372

LUN-573

CRI-057

2RG07

ACC-129

JLJ-050

NSQ-701

CRS-227

X092P

BDV-885

EDY-021

GHT-019

PXS-718

LES-106

PVU-570

GWI-394

NWF-036

PTG-734

SHX-564

AHN-445

GPL-217

FVB-974

MC283

HCB-960

GNN-231

Les prix doivent être retirés aux permanences à Aywaille, Bastogne, Arlon et Athus. Les gagnants sont priés de prendre contact auparavant avec le secrétariat à Rodange au tél.: 50 73 86.

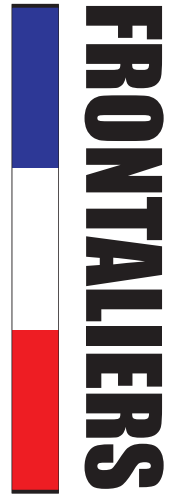
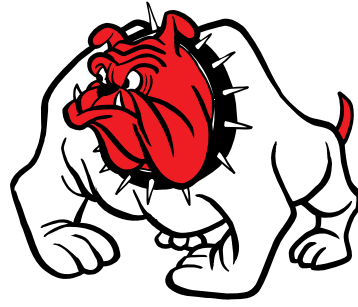
Chaque gagnant devra prouver qu'il est bien l'utilisateur régulier du véhicule dont l'immatriculation a été désignée par tirage au sort (par exemple : copie du certificat d'immatriculation).

Le règlement du concours peut-être envoyé sur simple demande.

Extrait du règlement :

Art. 9 : Une immatriculation pourra être tirée au sort plusieurs fois, mais ne pourra être gagnante dans la même catégorie que précédemment.

Chienne de Vie



FORMULAIRE « E 301 », L'OGB♦L ENTENDU !

Enfin, le bout du tunnel pour les travailleurs frontaliers français licenciés par leurs employeurs au Luxembourg qui se trouvent confrontés à des retards considérables dus à l'administration de l'emploi qui peine à délivrer le formulaire « E 301 », indispensable à l'instruction de leur dossier chômage en France.

Une entrevue a eu lieu dans les bureaux de l'OGB♦L à Audun-Le-Tiche, jeudi 23 mars 2006 en présence de Monsieur Claude Heinen, responsable du service E 301 auprès de l'administration de l'emploi à Luxembourg, Monsieur Carlos Pereira, membre du Bureau exécutif de l'OGB♦L, Monsieur Rob Molitor, secrétaire de la régionale d'Esch, Messieurs Alain Eckel, Jean-Pierre Nowacki, Samuel Ferrai et Philippe Manenti, membres de la section des frontaliers français de l'OGB♦L.



Lors de cette réunion, il a été confirmé que le problème technique lié au tableau synoptique des affiliations du travailleur frontalier sur les trois dernières années de travail au Luxembourg à délivrer en même temps que le formulaire « E 301 » a été résolu.

En outre, le service des « E 301 » a été renforcé depuis un mois par quatre personnes supplémentaires, ce qui permettra de résorber définitivement le retard accumulé au courant du mois de mai et de traiter ensuite les nouvelles demandes, dans la mesure du possible, dès l'entrée de ces dernières au service des « E 301 ».

L'OGB♦L a finalement été entendu sur ce dossier, car rappelons le, les travailleurs frontaliers licenciés confrontés à la délivrance tardive de ce formulaire se retrouvaient de surcroît en situation d'extrême précarité, (emprunts-relais auprès d'organismes bancaires à des taux d'intérêts élevés, dossier de surendettement). Cette situation qui perdurait depuis de nombreux mois et dénoncée à maintes et maintes reprises par l'OGB♦L, sera donc solutionnée au courant du mois de mai.

Les travailleurs frontaliers devront faire encore preuve d'un peu de patience.

(En cas de problème, n'hésitez pas à contacter les permanences de la section des frontaliers français de l'OGB♦L, à Audun-Le-Tiche).

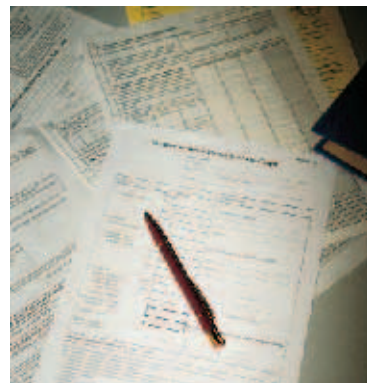
Philippe Manenti

Déclarations d'impôts

Comme les années précédentes, l'OGB•L vous propose un service gratuit pour compléter vos déclarations d'impôts.

Dans le but de faciliter notre organisation de rendez-vous et afin de vous éviter de longues attentes au téléphone, nous vous saurions gré de bien vouloir compléter le formulaire ci-dessous et de nous le retourner dans les meilleurs délais :

par courrier ou par fax au N° 54 16 20.



Demande de rendez-vous pour compléter des déclarations d'impôts

Nom: Prénom:

Adresse:

Localité: Pays:

Téléphone: privé: travail:

Date de naissance: marié(e)*: oui non

Nombre d'enfants:

Nombre des déclarations d'impôts:

Préférence pour le rendez-vous*: matin après-midi

Veillez me contacter avant de fixer un rendez-vous

* cocher la case correspondante

L'OGB•L engage pour ses syndicats professionnels dans le domaine des services du secteur public et de la santé

deux fonctionnaires syndicaux (m/f)

Contrats à temps plein et à durée indéterminée.

Description du travail

- ♦ Négociations des conventions collectives de travail.
- ♦ Promotion et coordination de l'activité syndicale dans les entreprises.
- ♦ Organisation et gestion générales d'un syndicat professionnel de l'OGB•L.
- ♦ Rédaction de prises de positions et de publications syndicales.

Formations et conditions requises

- ♦ Diplôme de fin d'études secondaires ou supérieures.
- ♦ Parfaite maîtrise des langues luxembourgeoise (oral), française et allemande. D'autres langues sont un atout.
- ♦ Intelligence sociale, esprit démocratique et ouvert, et convaincu de son engagement pour les intérêts sociaux et politiques des salariés indigènes et frontaliers.
- ♦ Connaissance des outils informatiques courants.
- ♦ Permis de conduire B.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur demande avec lettre de motivation, CV et photo **avant le 7 avril 2006** à l'adresse suivante

OGB•L
Monsieur Jean-Claude Reding, Président
B.p. 149 - L-4002 Esch/Alzette

A partir du 1^{er} avril : « **Stressberodungsstell** »

**Un nouveau service de l'OGB♦L
en collaboration avec la Ligue d'Hygiène Mentale**

avec Chantal De Mesmaeker, psychologue diplômée

Le stress, fléau de notre société moderne

Une grande enquête menée l'année passée par des professionnels auprès d'un échantillon représentatif de salariés a révélé que 20,9% des salariés au Grand-Duché souffrent de stress élevé.*

Face à une apparition accrue des maladies du stress - en effet, le stress engendre de nombreux effets négatifs, allant de l'anxiété à des troubles de santé néfastes - l'OGB♦L et la Ligue d'Hygiène Mentale ont allié leurs forces et proposent à partir du 1^{er} avril un service de consultation sur le stress au travail.

Une approche professionnelle pour venir en aide aux concernés

Pour Chantal De Mesmaeker, psychologue diplômée en charge du nouveau service, il s'agit en premier lieu d'identifier quels sont les principaux facteurs de stress pour la personne concernée et de voir s'il y a moyen d'en éliminer ou de les réduire en réglant par exemple un conflit ou en changeant l'organisation professionnelle de la personne. Le stress étant ressenti différemment par chaque individu, il s'agit ensuite de faire une réévaluation cognitive de la situation, d'aider la personne à développer ses ressources au niveau mental par exemple en développant de nouveaux schémas de pensée, au niveau physique en utilisant des techniques de relaxation et au niveau comportemental en améliorant l'affirmation de soi. Pour la spécialiste, il est également important d'inciter le concerné à mettre en place des modérateurs de stress tout comme de l'aider aussi à trouver un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.

Les consultations sont sur rendez-vous et peuvent **uniquement** être fixées par téléphone au **tél.: 021 170 846** à la préférence du client à Esch/Alzette ou à Luxembourg-ville.

*voir enquête intégrale sur notre site www.ogbl.lu sous infos dans les publications

Ab 1. April : « **Stressberodungsstell** »

**Ein neuer Service des OGB♦L in Zusammenarbeit
mit der Ligue d'Hygiène Mentale**

mit Chantal De Mesmaeker, Diplompsychologin

Der Stress, die Geißel der modernen Gesellschaft

Eine große wissenschaftlich angelegte Untersuchung, die im vergangenen Jahr bei einer repräsentativen Auswahl von Arbeitnehmern durchgeführt wurde, hat ergeben, dass 20,9 Prozent der Arbeitnehmer im Großherzogtum unter hohem Stress leiden.*

Angesichts des verstärkten Auftretens von stressbedingten Krankheiten – in der Tat hat Stress zahlreiche negative Auswirkungen, von Angst bis hin zu schweren gesundheitlichen Schäden - haben der OGB♦L und die Ligue d'Hygiène Mentale ihre Kräfte gebündelt und bieten ab 1. April einen Beratungsdienst betreffend den Stress am Arbeitsplatz an.

Professionelle Hilfe für die Betroffenen

Für Diplompsychologin Chantal De Mesmaeker, die mit der Leitung der neuen Beratungsstelle beauftragt ist, handelt es sich an erster Stelle darum, gemeinsam mit dem Betroffenen die hauptsächlichen Stressfaktoren herauszuarbeiten und abzuwägen, ob man diese aus der Welt schaffen oder etwa verringern kann, indem man zum Beispiel einen Konflikt regelt oder seine Arbeitsorganisation überdenkt. Da der Stress von jedem Einzelnen unterschiedlich empfunden wird, gilt es dann eine kognitive Neueinschätzung des Stressesempfindens durchzuführen, der Person zu helfen ihre Energiequellen auf mentalem Plan, z.B. durch das Entwickeln neuer Denkschemen voll auszuschöpfen, genau wie in physischer Hinsicht durch Entspannungstechniken und im Bereich des Verhaltens dem Betroffenen zu einer größeren Selbstsicherheit zu verhelfen. Für die Spezialistin ist es zudem wichtig, dem Stressgeplagten Hilfestellungen aufzuzeigen, um einerseits die negative Wirkung von Stress auszugleichen und zu mäßigen und zum anderen ein besseres Gleichgewicht zwischen Berufs- und Privatleben zu erreichen.

Die Beratungen finden **ausschließlich auf telefonische Vereinbarung (Tel.: 021 170 846)** auf Wunsch des Betroffenen in Esch/Alzette oder in Luxembourg-Stadt statt.

*Der integrale Text der Untersuchung kann auf www.ogbl.lu unter Infos im Dossier Publikationen eingesehen werden

OGB♦L

Generalversammlungen

April/Mai 2006

Datum	Tag	Zeit	Sektion	Lokal	Ort	Referent (in)
01.04.	Samstag	19.00	Bissen	Café de la Place	Bissen	Fränk Arndt/Ben Pfeiffer
02.04.	Dimanche	09.30	Frontaliers Français	Salle J. Moulin (av. S. Allende)	Audun-le-Tiche	Jean-Claude Reding
06.04.	Donnerstag	19.00	Walferdange	Centre Prince Henri	Walferdange	Carlos Pereira
07.04.	Freitag	19.00	Clemency	Salle des Fêtes	Clemency	Léon Jenal
07.04.	Freitag	19.00	Grevenmacher	Café Mosellan	Grevenmacher	Jean-Claude Reding
07.04.	Freitag	19.00	Roeserbann	« Béiwenger Stuff »	Bivange	Tom Jungen
07.04.	Freitag	19.00	Strassen/Bertrange	Restaurant « Lentze Parc »	Bertrange	Carlos Pereira
08.04.	Samstag	18.00	Bonnevoie	Casino Syndical	Bonnevoie	Nico Clement
08.04.	Samstag	18.15	Koerich	Salle des Fêtes	Koerich	André Sowa
08.04.	Samstag	17.30	Lintgen	Café de la Gare	Lintgen	Alain Kinn
08.04.	Samstag	18.00	Rédange	Café Roorda	Roodt/Rédange	Jerry Muller
14.04.	Freitag	19.00	Kayl	Café « Käler Stuff »	Kayl	Romain Daubenfeld
21.04.	Vendredi	18.30	CMB	Salle du Préau	Halanzy	Alain Kinn
21.04.	Freitag	19.30	Dalheim	Centre Culturel	Dalheim	Romain Clees
21.04.	Freitag	19.00	Kehlen/Kopstal	Café-Restaurant Bonifas	Nospelt	Jeff Medvescek
21.04.	Freitag	18.30	Tétange	Centre Culturel « Schungfabrik »	Tétange	Carlos Pereira
22.04.	Samstag	16.00	Clausen/Neudorf	Centre Culturel	Neudorf	René Pizzaferrri
22.04.	Samstag	17.00	Dommeldange	Centre Culturel	Weimerskirch	Viviane Jeblick
22.04.	Samstag	19.00	Steinfort	Café « Sandkëscht »	Steinfort	Romain Daubenfeld
22.04.	Samedi	17.00	Volmerange-les-Mines	Salle des Fêtes	Volmerange-les-Mines	Alain Kinn
27.04.	Donnerstag	19.00	Hesperange	Pizzeria Al Sole (by Giorgio)	Alzingen	Romain Daubenfeld
29.04.	Samstag	19.30	Lorentzweiler	Centre Culturel	Helmdange	René Pizzaferrri
29.04.	Samedi	19.00	PME	Centre Sportif	Bastogne	Nico Clement
29.04.	Samstag	18.00	Wasserbillig	Salle des Fêtes	Wasserbillig	Carlos Pereira
05.05.	Freitag	19.30	Kleinbettingen	Café „Hoener Stuff“	Hagen	Nico Clement
05.05.	Freitag	19.00	Luxembourg	Hôtel Alfa	Luxembourg	René Pizzaferrri
05.05.	Freitag	19.00	Steinsel	Ecole (Salle des Fêtes)	Steinsel	Viviane Jeblick

CHANGEMENT d'ADRESSE et/ou d'EMPLOYEUR

Il est important de communiquer vos changements d'adresse, de patron, non seulement à la commune, à l'employeur, à vos établissements financiers, au Centre commun de la Sécurité sociale (Département Affiliation), à la Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste, mais également à votre syndicat.

Avis de changement à découper et à envoyer à l'OGB♦L, Monsieur Joël Jung - B.p. 149 - L-4002 Esch/Alzette
ou à faxer au (+352) 54 16 20

Nom et prénom: Matricule de Sécurité sociale:

Matricule OGB♦L: Date de naissance:

CHANGEMENT D'ADRESSE

Anciennement:

Rue et numéro

Code postal Localité

Actuellement:

Rue et numéro

Code postal Localité

CHANGEMENT D'EMPLOYEUR

Anciennement:

LE MOT MYSTÉRIEUX

MALADIF	▼	BLASPHEMA	▼	INSIGNE	▼	QUI A UNE MAUVAISE VUE	▼	QUI A DE BONNES REPRISES
CHARABIA		RECRUTE		ARME MÉDÉVALE		NOTE		
▶		▼	7	▼		▼		▼
QUI VIT AU BORD D'UN LAC	▶						1	
CRITIQUE						PRIX DU SILENCE		
▶			4			PERSONNEL		
BRÈVES ALLOCUTIONS	▶					▼	LENT ET GAUCHE	
POSTÉRIEUR								
▶			SINGE	▶		2	▼	
			TORRENT PYRÉNÉEN					
ÉCHELON	▶		▼			PERMET UN CHOIX	▶	
PION						S'EFFONDRA (S...)		
3		LE MATIN	▶			ROULÉS	▶▼	
		MÉDECIN				BIGLEUX		
MOIS	8	▼				6		
ÉTANG								
▶				SEMI-CONSONNE	▶		9	BAJE NIPPONE
				SUIT BIS				
PERSONNEL	5		REMRORQUI	▶				▼
TRANSITION								
▶		CHOQUAS	▶	10				
SUIT LE DOCTEUR	▶		ÉCRIVAIN BRITANNIQUE	▶				

A gagner:

1^{er} prix : 1 barbecue électrique

2^e prix : 1 réveil matin

Tous les membres de l'OGB♦L, à l'exception de son personnel, sont admis au jeu.

Notez le mot mystérieux sur une carte postale et adressez-la jusqu'au 15 avril 2006 à :

OGB♦L

Service Information et Presse

B.P. 149

L-4002 Esch/Alzette

Si nous recevons plus de réponses correctes que de prix mis en jeu, les gagnants seront départagés par un tirage au sort.

Le mot mystérieux et les noms des deux gagnants seront publiés dans notre prochain numéro.

Les prix sont à retirer endéans le mois qui suit la publication des noms des gagnants dans l'Aktuell/Actuel à la Centrale de l'OGB♦L à Esch/Alzette (boulevard Kennedy). Prière d'appeler le N° de tél. 54 05 45-240 pour fixer un rendez-vous.

Ecrivez ici, lettre par lettre, le mot mystérieux

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

IV/52 © HACHEL INT

C	G	R	U						
B	A	L	A	D	E	U	S	E	
B	A	L	A	F	R	E	S		
R	E	V	E	N	U	S		T	
S	A	R		S	I	M	A		
A	T	L	A	S		D	A	M	
A	L	I	E	N	E			I	
U	N	I		B	A	S	I	N	
		E	T	A	T			N	E
A	G	R	E	S	T	E			T
		L	E	N	T	E	U	R	
F	A		T	E		D	U	C	
S	U	E		P	E	Z	E		

8

ERREURS
FEHLER
DIFFERENCES
DIFERENCIAS

Découvrez les 8 différences qui existent entre les deux dessins

Tell the 8 differences between the two drawings

Encuentra las 8 diferencias que existen entre los dos cuadros

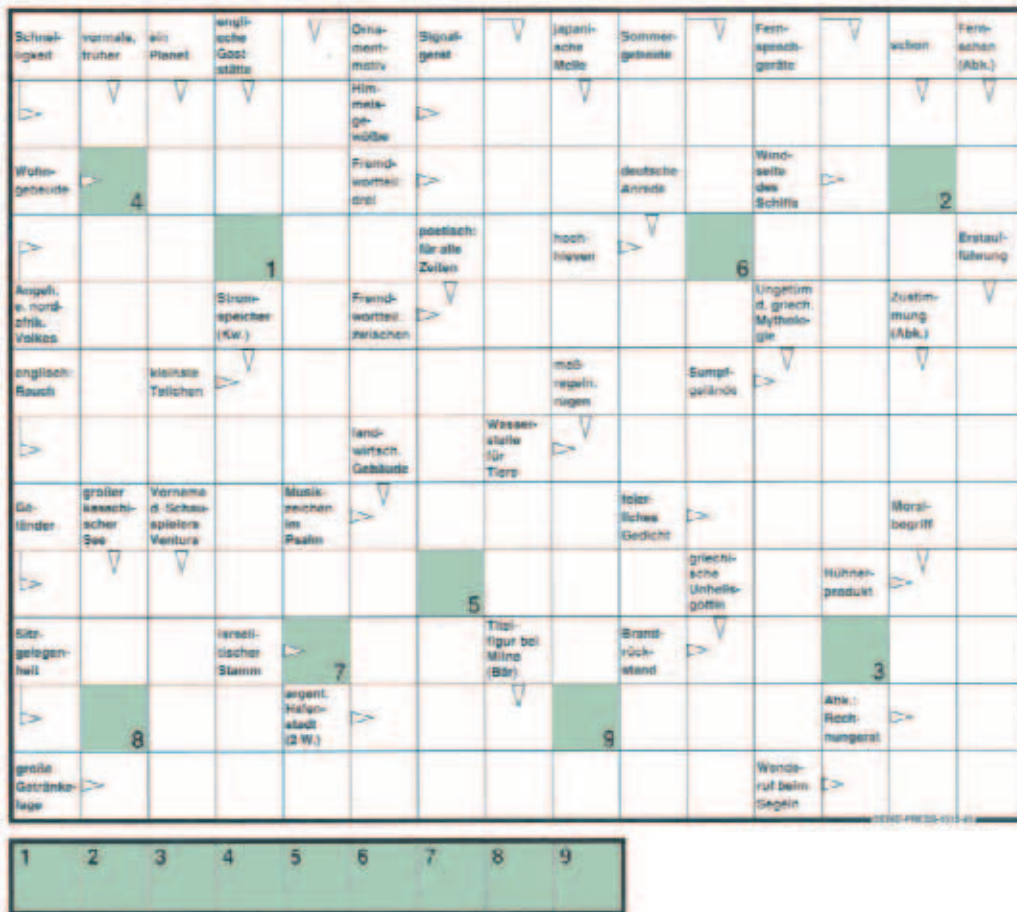
Die zwei Bilder unterscheiden sich in 8 Punkten. Welche ?



02/2006 - Solution : DÉLÉGATEUR

Julien Scheer, Selange (B), 1^{er} prix
A.-M. Weber, Volmerange-les-Mines (F), 2^e prix

KREUZWORTRÄTSEL



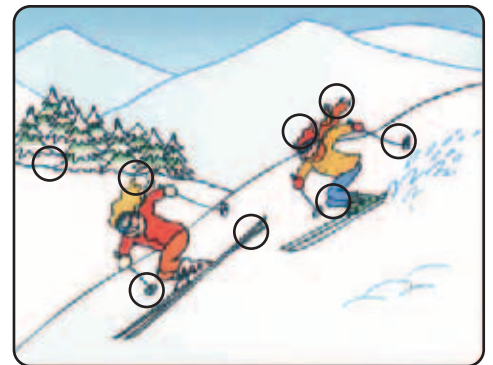
Die Buchstaben der Felder 1 bis 9 ergeben das Lösungswort.

Zu gewinnen sind:

1. Preis: 1 elektrischer Grill
2. Preis: 1 Radiowecker

ERREURS
FEHLER
DIFFERENCES
DIFERENCIAS

SOLUTION
AUFLÖSUNG
ANSWER
SOLUCIÓN



Teilnahmeberechtigt sind alle Mitglieder mit Ausnahme des OGB♦L Personals.

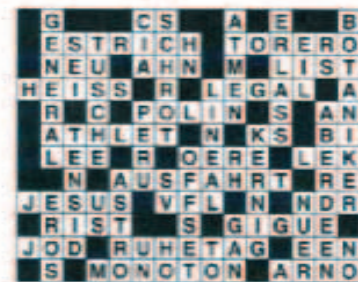
Schreiben Sie das Lösungswort auf eine Postkarte und schicken Sie diese bis zum 15. April 2006 an:

OGB♦L-Pressabteilung
Postfach 149
L-4002 Esch/Alzette

Liegen mehr richtige Einsendungen vor als Preise zu vergeben sind, so entscheidet das Los. Der Rechtsweg ist ausgeschlossen.

Auflösung und Namen der zwei Gewinner veröffentlichen wir in der nächsten Nummer.

Die Preise müssen innerhalb eines Monats nach Veröffentlichung der Namen der Gewinner im Aktuell/Actuel in der Escher OGB♦L Zentrale (Boulevard Kennedy) abgeholt werden. Zwecks Vereinbarung eines Termins, bitte die Tel.-Nr. 54 05 45 - 240 anrufen.



02/2006 Lösung Kreuzworträtsel: ROSENSTRAUSS

Marco Ries, Moutfort (L)
Hermann Meier, Trier (D)

1. Preis
2. Preis

PERMANENCES RÉGIONALES

DIFFERDANGE - L-4620 - 4, rue E. Mark

Tél.: 58 82 86 - Fax: 58 34 56 - regionale.differdange@ogbl.lu

Responsable : Gérard Müller

Mardi : 9.00 - 12.00 hrs - Mercredi : 14.00 - 17.00 hrs

Jeudi : 15.00 - 18.00 hrs

DUDELANGE - L-3441 - 31, av. G.D. Charlotte

Tél.: 51 50 05-1 - Fax: 51 50 05-29 - regionale.dudelange@ogbl.lu

Responsables : Romain Clees, René Manderscheid

Lundi, mercredi : 14.00 - 17.00 hrs

Mardi, jeudi, vendredi : 10.00 - 12.00 / 14.00 - 17.00 hrs

ESCH/ALZETTE - L-4002 - 60, bd J.F. Kennedy

Tél.: 54 05 45-1 - Fax: 54 16 20 - regionale.esch@ogbl.lu

Responsables : Anne-Marie Antinori, Robert Molitor, Yasmine Lorang

Lundi : 14.00 - 17.00 hrs

Mardi, vendredi : 10.00 - 12.00 / 14.00 - 17.00 hrs

Jeudi : 10.00 - 12.00 / 14.00 - 17.00 hrs

ETTELBRUCK - L-9052 - 6, rue Prince Jean

Tél.: 81 90 01-1 - Fax: 81 97 13 - regionale.ettelbruck@ogbl.lu

Responsables : Frank Arndt

Lundi : 9.00 - 11.45 hrs (sur rdv)

Mardi : 8.00 - 11.45 / 13.00 - 16.00 hrs

Mercredi : 13.00 - 17.00 hrs (sur rdv) - Jeudi : 8.00 - 11.00 hrs

GREVENMACHER - L-6720 - 4, rue de l'Eglise - Tél.: 75 80 35

Responsable : Romain Clees

Mercredi : 15.00 - 18.00 hrs

LUXEMBOURG - L-1490 - 19, rue d'Eprenay

Tél.: 49 60 05-1 - Fax: 48 69 49 - regionale.luxembourg@ogbl.lu

Responsables : Jeff Medvescek, Viviane Jeblick,

Anne-Marie Bohr, Eduardo Dias

Mardi, jeudi : 9.00 - 11.30 hrs / après-midi sur rendez-vous

Lundi, mercredi, vendredi sur rendez-vous

RODANGE - L-4818 - 72, av. Dr Gaasch

Tél.: 50 73 86 - Fax: 50 44 81 - regionale.rodange@ogbl.lu

Responsables : Gérard Müller, Yvon Moinet (uniquement sur rendez-vous)

Mardi, vendredi : 14.00 - 17.00 hrs - Mercredi : 9.00 - 12.00 hrs

WILTZ - L-9557 - 2, rue Michel Rodange - Tél.: 95 72 70

Responsable : Frank Arndt

Jeudi : 14.00 - 17.00 hrs

PERMANENCES LOCALES

BASCHARAGE - L-4940 - 143, av. de Luxembourg

Tél./Fax: 26 50 27 74 - Responsable : Marcel Haan

Mardi et jeudi : 17.00 - 19.00 hrs

Mercredi : 18.30 - 20.30 hrs - Samedi : 10.00 - 12.00 hrs

KAYL - L-3650 - 7, Grand-rue - Tél.: 56 32 63

Responsable : Raymond Kauffmann

Mardi : 19.00 - 21.00 hrs

BELVAUX/SOLEUVRE - L-4470 Soleuvre -

1, rue Emile Mayrisch

Tél./Fax: 59 51 63 - Responsable : Claude Schneider

Jeudi : 16.30 - 17.30 hrs

RUMELANGE - L-3730 - 23, Grand-rue

Tél.: 56 37 35 - Tél./Fax: 26 56 15 75

Responsables : Eugène Bausch, Charles Biasini

Jeudi : 16.00 - 18.00 hrs

SCHIFFLANGE - L-3850 - 28, avenue de la Libération

Tél.: 54 13 29

Responsable : Edmond Becker

Mercredi : 17.15 - 19.00 hrs

PERMANENCES SPÉCIALES

OGB•L / ACAL

Bertrange/Helfent - L-8080 - 38, route de Longwy

Tél.: 26 02 14-1 - Fax: 26 02 14-33 - acal@ogbl.lu

SBA SYNDICAT BANQUES ET ASSURANCES

Luxembourg - L-1490 - 19, rue d'Eprenay

Tél.: 26 49 69-0 - Fax: 26 49 69-433 - ogblsba@pt.lu

CONSULTATIONS EURES TRANSFRONTALIÈRES

EURES PED

Yvon Moinet à Rodange et à Arlon

EURES Sarre-Lor-Lux Rhénanie-Palatinat

Romain Clees à Dudelange et à Grevenmacher



SYNDICAT BÂTIMENT - PERMANENCIAS "CONSTRUÇÃO"

Ettelbruck - L-9052 - 6, rue Prince Jean - Tél. 81 90 01-1

Jeudi (Quinta-Feira) : 14.30 - 18.00 hrs (ou sur rdv)

Wiltz - L-9557 - 2, rue Michel Rodange - Tél. 95 72 70

Mardi (Terça-Feira) : 14.30 - 18.00 hrs (ou sur rdv)

DÉPARTEMENT DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Mercredi : permanence téléphonique au tél. 26 84 56 45

8.00 - 12.00 / 14.00 - 18.00 hrs

PERMANENCES EN RÉGION FRONTALIÈRE

EN FRANCE

Audun-le-Tiche - F-57390 - 64, rue Maréchal Foch - BP 41

Tél.: (+33) (0)3 82 50 32 50 - Fax: (+33) (0)3 82 50 32 53

ogbl@wanadoo.fr

Mardi : 14.00 - 17.45 hrs

Jeudi : 14.00 - 17.45 hrs

Thionville - F-57100 - 8, rue du Cygne

(Bureau de l'union locale CGT)

Tél.: (+33) (0)3 82 54 27 90

Mercredi : 14.00 - 17.00 hrs

Volmerange-les-Mines - F-57330 - 2, rue des Ecoles

Tél.: (+33) (0)3 82 50 61 51

Lundi, Jeudi : 15.30 - 17.00 hrs

EN BELGIQUE

Arlon - B-6700 - rue des Martyrs, 80 (FGTB)

Tél.: (+32) 63 23 00 50 - Fax: (+32) 63 22 64 32

Jeudi : 09.00 - 12.00 hrs

Athus - B-6791 - rue des Usines, 16A (FGTB)

Tél.: (GSM) (+32) 0477 26 88 89

Mercredi, vendredi : 14.00 - 17.00 hrs

Aywaille - B-4920 - rue Louis Libert, 22 (FGTB)

Tél.: (+32) 04-384 81 52

les 1^{er} et 3^{ème} lundi et jeudi du mois : 14.30 - 17.30 hrs

Bastogne - B-6600 - rue des Brasseurs, 8a (FGTB)

Tél.: (+32) 61 21 19 87

Samedi : 09.00 - 12.00 hrs

IN DEUTSCHLAND

Bettingen - D-54646 - Burgweg 10

Wolfgang Schnarrbach

Tel.: (+49) (0) 6527 - 12 79 - Fax: (+49) (0) 6527 - 93 38 61

W.Schnarrbach@t-online.de